

# Guide *des études*

2025 - 2026

## MASTER

*Mention*

**HISTOIRE DE L'ART  
ET ARCHÉOLOGIE**

*Parcours*

**RECHERCHE EN  
HISTOIRE DE L'ART  
À DISTANCE**



*Chères étudiantes, chers étudiants,*

*L'enseignement de l'archéologie et de l'histoire de l'art à Lille repose sur une tradition de plus de 135 ans. Il est le plus ancien en France. Nous veillons à le faire évoluer et à l'adapter constamment aux exigences sociétales pour une meilleure insertion professionnelle, mais aussi pour satisfaire votre curiosité. L'équipe administrative comme l'équipe enseignante, travaille sans cesse pour vous proposer la meilleure formation et accompagnement possible.*

*Vous trouverez dans ce guide les informations utiles sur l'organisation de l'année universitaire, les enseignements proposés, les modalités d'évaluation, les bibliographies, ainsi que sur les stages, les travaux d'étude et de recherches, les bibliothèques, la vie associative, la mobilité internationale en Europe (Erasmus+) ou extra-européenne, la santé...*

*Consultez donc attentivement ce guide, qui vous accompagnera tout au long de cette année universitaire, pour laquelle je vous souhaite une grande réussite.*

Markus Kohl

Directeur du département Histoire de l'art et Archéologie

***Bonne lecture et bienvenue au département Histoire de l'art et Archéologie***



## SOMMAIRE

|                                                                                                 |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Contacts                                                                                        | 6  |
| Personnel enseignant                                                                            | 7  |
| Calendrier universitaire 2025-2026                                                              | 9  |
| Spécificités de l'enseignement à distance                                                       | 11 |
| Organisation du Master                                                                          | 19 |
| Master 1, semestre 1                                                                            | 24 |
| Master 1, semestre 2                                                                            | 34 |
| Master 2, semestre 3                                                                            | 40 |
| Master 2, semestre 4                                                                            | 50 |
| Règlement des études et Modalités d'évaluation et de contrôles des connaissances et compétences | 56 |
| Bibliothèques, centres de recherche et associations étudiantes                                  | 61 |
| Informations pratiques                                                                          | 67 |

## FACULTE DES HUMANITES

La Faculté des Humanités est une unité de formation et de recherche de l'Université de Lille. À ce titre, elle regroupe sept départements, associe cinq laboratoires de recherche et plusieurs bibliothèques. Elle est dirigée par un doyen et un conseil de faculté où siègent des représentants des étudiantes et des étudiants.

La Faculté des Humanités en chiffres :

**7000** étudiants

Près de **270** enseignants et enseignants-chercheurs

Près de **500** chargés de cours

Plus de **200 000** monographies dans les bibliothèques associées

### L'EQUIPE DE DIRECTION DE LA FACULTE

#### Doyenne

Sophie Aubert-Baillet, professeure de Langue et littérature latines

#### Vices-doyens

Juliette Delahaie (Formation tout au long de la vie et insertion professionnelle - Formation continue),  
Claudio Majolino (Recherche et documentation),  
Dominic Moreau (Relations internationales),  
Charles-Olivier Stiker-Métral (Affaires étudiantes)

#### Directrice des Services d'Appui

Catherine Lenain

#### Directrice des Services d'Appui

Audrey Choquet

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour vous tenir au courant de l'actualité des événements de votre département, des ciné-débats, des conférences, etc. :

- Instagram : [@humanites.ulille](https://www.instagram.com/humanites.ulille)
- Bluesky : [@humanites-ulille.bsky.social](https://bsky.app/profile/humanites-ulille.bsky.social)
- LinkedIn : [Faculté des Humanités](https://www.linkedin.com/company/faculte-des-humanites-univ-lille)
- Facebook : [Faculté des Humanités](https://www.facebook.com/Faculté-des-Humanités)

**Informations :** <https://humanites.univ-lille.fr/>

## DEPARTEMENT HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE

Au département Histoire de l'art et Archéologie sont préparés les **diplômes** suivants :

### Licence Histoire de l'art et Archéologie (en présentiel)

*Licence 1 Tronc commun*

*Parcours Histoire de l'art (Licence 2-3)*

*Parcours Archéologie (Licence 2-3)*

### Licence Histoire de l'art (à distance / EAD)

### Master Histoire de l'art

*Parcours Recherche en Histoire de l'art (en présentiel)*

*Parcours Recherche en Histoire de l'art (à distance / EAD)*

*Parcours Patrimoine et musées*

### Master Mondes Anciens parcours métiers de l'archéologie

### Master Sciences et Cultures du visuel

### Diplôme universitaire : Maîtriser et appliquer les protocoles en archéothanatologie (MAPA)



## **CONTACTS**

### **DIRECTION DU DEPARTEMENT**

#### **Directeur**

Markus KOHL

Mail : [markus.kohl@univ-lille.fr](mailto:markus.kohl@univ-lille.fr)

#### **Directeur adjoint**

Bertrand COSNET

Mail : [bertrand.cosnet@univ-lille.fr](mailto:bertrand.cosnet@univ-lille.fr)

### **RESPONSABLE DE L'OFFRE DE FORMATION**

Aurélie SEMAESSE

Tel. : 03.20.41.63.39

Mail : [aurelie.semaesse@univ-lille.fr](mailto:aurelie.semaesse@univ-lille.fr)

### **GESTIONNAIRE PÉDAGOGIQUE**

**Master Mondes Anciens parcours Métiers de l'archéologie**

**Master Histoire de l'Art parcours Recherche en Histoire (site et EAD) / parcours Patrimoine et musées**

**Master mention Sciences et Cultures du Visuel (SCV)**

Angélique CROSSOUARD

Tel. : 03.20.41.61.98

Mail : [angelique.crossouard@univ-lille.fr](mailto:angelique.crossouard@univ-lille.fr)

### **RESPONSABLES PEDAGOGIQUES**

**Responsable de mention et du parcours Patrimoine et musées**

Chang Ming PENG, [chang-ming.peng@univ-lille.fr](mailto:chang-ming.peng@univ-lille.fr)

**Responsable parcours Recherche en Histoire de l'art en présentiel**

Bertrand COSNET, [bertrand.cosnet@univ-lille.fr](mailto:bertrand.cosnet@univ-lille.fr)

**Responsable parcours Recherche en Histoire de l'art en distanciel**

Gaëtane MAËS, [gaetane.maes@univ-lille.fr](mailto:gaetane.maes@univ-lille.fr)

## PERSONNEL ENSEIGNANT

**Nota bene : seuls les enseignants titulaires en Histoire de l'art médiéval, Histoire de l'art moderne et Histoire de l'art contemporain sont habilités à encadrer les mémoires du master Recherche en Histoire de l'art. Ils ne doivent cependant pas être en position de détachement ou de délégation.**

### Histoire de l'art antique et archéologie

BLAIZOT Frédérique, Professeure des universités, archéologie romaine et gallo-romaine  
DERU Xavier, Maître de conférences HDR, archéologie romaine et gallo-romaine  
GOUY Audrey, Professeure junior en histoire de l'art et archéologie antiques  
HUBER Sandrine, Professeures des universités, archéologie grecque  
KOHLE Markus, Maître de conférences, archéologie classique  
LE BARS TOSI Florence, Maître de conférences, histoire de l'art antique  
POCCARDI Grégoire, Maître de conférences, archéologie classique  
ROSCIO Mafalda, Maître de conférences, protohistoire  
SANIDAS Georgios, Maître de conférences HDR, archéologie grecque

### Histoire de l'art médiéval

ADAM Elliot, Maître de conférences, histoire de l'art médiéval  
BAILLIEUL Elise, Maître de conférences, histoire de l'art médiéval  
BEAUD Mathieu, Maître de conférences, histoire de l'art médiéval  
COSNET Bertrand, Maître de conférences, histoire de l'art médiéval  
DEHONGHER Hugo, Attaché temporaire d'enseignement et de recherche  
HAMON Etienne, Professeur des universités, histoire de l'art médiéval

### Histoire de l'art moderne

APRILE Natacha, Attachée temporaire d'enseignement et de recherche  
DYON Soersha, Maître de conférences, histoire de l'art moderne  
GOLSENNE Thomas, Maître de conférences, histoire de l'art moderne et cultures visuelles (en détachement)  
LACOUTURE Fabien, Maître de conférences, histoire de l'art moderne  
MAËS Gaëtane, Professeure des universités, histoire de l'art moderne  
MOUQUIN Sophie, Maître de conférences, histoire de l'art moderne  
SAPIENZA Valentina, Maître de conférences, histoire de l'art moderne (en détachement)  
TCHEKHOFF Pierre, Attaché temporaire d'enseignement et de recherche



### Histoire de l'art contemporain

BIERE Delphine, Maître de conférences, histoire de l'art contemporain  
CHAPPEY Frédéric, Maître de conférences, histoire de l'art contemporain  
ENAUD-LECHIEN Isabelle, Maître de conférences, histoire de l'art contemporain  
JAMET Elsa, Attachée temporaire d'enseignement et de recherche  
PENG Chang-Ming, Professeure des universités, histoire de l'art contemporain et muséologie  
PREVOST-MARCILHACY Pauline, Maître de conférences, histoire de l'art contemporain  
VERHAGEN Erik, Professeur des universités, histoire de l'art contemporain

### Sciences du visuel

BARTHOLEYNS Gil, Maître de conférences, sciences et culture du visuel  
GOLSENNE Thomas, Maître de conférences, histoire de l'art moderne et cultures visuelles (en détachement)  
SANCHEZ OECONOMO Esteban, Attaché temporaire d'enseignement et de recherche

### Langues vivantes

FORMENT Sabrina, PRCE, anglais  
FOSSE Sophie, PRAG, anglais  
LOSTANLEN Isabelle PRCE, espagnol  
LABORDE PATRON Inès, espagnol  
OCKENDEN Dominic, PRCE, anglais  
VAN THIENEN Jean-Christophe PRAG, anglais  
TOURLOUSE Véronique, PRCE, anglais



## Calendrier Humanités organisation année universitaire 2025-2026

|                        | août-25                          | sept-25             | oct-25 | nov-25             | déc-25        | janv-26              | févr-26                                       | mars-26 | avr-26                  | mai-26                      | juin-26                                            | juil-26                                      |
|------------------------|----------------------------------|---------------------|--------|--------------------|---------------|----------------------|-----------------------------------------------|---------|-------------------------|-----------------------------|----------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| Femmes administratives | 1 Lu                             |                     | 1 Me   | 1 Sa<br>Toussaint  | 1 Lu          | 1 Je<br>Jour de l'an | 1 Di                                          | 1 Di    | 1 Me                    | 1 Ve<br>Fête du Travail     | 1 Lu<br>Date-limite délib.<br>sem. pairs session 1 | 1 Me                                         |
|                        | 2 Ma                             |                     | 2 Je   | 2 Di               | 2 Ma          | 2 Ve                 | 2 Lu                                          | 2 Lu    | 2 Je                    | 2 Sa                        | 2 Ma                                               | 2 Je                                         |
|                        | 3 Me                             |                     | 3 Ve   | 3 Lu               | 3 Me          | 3 Sa                 | 3 Ma                                          | 3 Ma    | 3 Ve                    | 3 Di                        | 3 Me                                               | 3 Ve<br>Date-limite délib.<br>L3             |
|                        | 4 Je                             |                     | 4 Sa   | 4 Ma               | 4 Je          | 4 Di                 | 4 Me                                          | 4 Me    | 4 Sa                    | 4 Lu                        | Session 2 semestres<br>impairs                     | 4 Sa                                         |
|                        | 5 Ve                             |                     | 5 Di   | 5 Me               | 5 Ve          | 5 Lu                 | 5 Je                                          | 5 Je    | 5 Di                    | 5 Ma                        |                                                    | 5 Di                                         |
|                        | 6 Sa                             |                     | 6 Lu   | 6 Je               | 6 Sa          | 6 Ma                 | 6 Ve                                          | 6 Ve    | 6 Lu<br>Lundi de Pâques | 6 Me                        | Session 1 semestres<br>pairs                       | 6 Lu                                         |
|                        | 7 Di                             |                     | 7 Ma   | 7 Ve               | 7 Di          | 7 Me                 | 7 Sa                                          | 7 Sa    | 7 Ma                    | 7 Je                        |                                                    | 7 Ma                                         |
|                        | 8 Lu                             |                     | 8 Me   | 8 Sa               | 8 Lu          | 8 Je                 | 8 Di                                          | 8 Di    | 8 Me                    | 8 Ve<br>Fête de la Victoire | 8 Lu                                               | 8 Me                                         |
|                        | 9 Ma                             |                     | 9 Je   | 9 Di               | 9 Ma          | 9 Ve                 | 9 Lu                                          | 9 Lu    | 9 Je                    | 9 Sa                        | 9 Ma                                               | 9 Je                                         |
|                        | 10 Me                            |                     | 10 Ve  | 10 Lu              | 10 Me         | 10 Sa                | 10 Ma                                         | 10 Ma   | 10 Ve                   | 10 Di                       | 10 Me                                              | 10 Ve                                        |
|                        | 11 Je                            | campus en fête (AM) | 11 Sa  | 11 Ma<br>Armistice | 11 Je         | 11 Di                | 11 Me                                         | 11 Me   | 11 Sa                   | 11 Lu                       | EAD                                                | 11 Sa                                        |
|                        | 12 Ve                            |                     | 12 Di  | 12 Me              | 12 Ve         | 12 Lu                | 12 Je                                         | 12 Je   | 12 Di                   | 12 Ma                       |                                                    | 12 Di                                        |
|                        | 13 Sa                            |                     | 13 Lu  | 13 Je              | 13 Sa         | 13 Ma                | 13 Ve<br>Date-limite<br>délib sem.<br>impairs | 13 Ve   | 13 Lu                   | 13 Me                       | 13 Sa                                              | 13 Lu                                        |
|                        | 14 Di                            |                     | 14 Ma  | 14 Ve              | 14 Di         | 14 Me                | 14 Sa                                         | 14 Sa   | 14 Ma                   | 14 Je<br>Ascension          | 14 Di                                              | 14 Ma<br>Fête nationale                      |
|                        | 15 Lu                            | Reprise des cours   | 15 Me  | 15 Sa              | 15 Lu         | 15 Je                | 15 Di                                         | 15 Di   | 15 Me                   | 15 Ve                       | 15 Lu                                              | 15 Me                                        |
| 16 Sa                  |                                  | 16 Ma               | 16 Je  | 16 Di              | 16 Ma         | 16 Ve                | 16 Lu                                         | 16 Lu   | 16 Je                   | 16 Sa                       | Session 2 semestres<br>pairs                       | 16 Je<br>Date-limite délib.<br>année hors L3 |
| 17 Di                  |                                  | 17 Me               | 17 Ve  | 17 Lu              | 17 Me         | 17 Sa                | 17 Ma                                         | 17 Ma   | 17 Ve                   | 17 Di                       |                                                    | 17 Ve                                        |
| 18 Lu                  |                                  | 18 Sa               | 18 Ma  | 18 Je              | 18 Sa         | 18 Di                | 18 Me                                         | 18 Me   | 18 Sa                   | 18 Lu                       | 18 Je                                              | 18 Sa                                        |
| 19 Ma                  |                                  | 19 Ve               | 19 Lu  | 19 Me              | 19 Ve         | 19 Di                | 19 Je                                         | 19 Je   | 19 Di                   | 19 Ma                       | 19 Ve                                              | 19 Di                                        |
| 20 Me                  | Services de la<br>faculté fermés | 20 Sa               | 20 Lu  | 20 Je              | 20 Sa         | 20 Ma                | 20 Ve                                         | 20 Ve   | 20 Lu                   | 20 Me                       | 20 Sa                                              | 20 Lu                                        |
| 21 Je                  |                                  | 21 Di               | 21 Me  | 21 Ve              | 21 Di         | 21 Me                | 21 Sa                                         | 21 Sa   | 21 Ma                   | 21 Je                       | 21 Di                                              | 21 Ma                                        |
| 22 Ve                  |                                  | 22 Lu               | 22 Me  | 22 Sa              | 22 Lu         | 22 Je                | 22 Di                                         | 22 Di   | 22 Me                   | 22 Ve                       | 22 Lu                                              | 22 Me                                        |
| 23 Sa                  |                                  | 23 Ma               | 23 Je  | 23 Di              | 23 Ma         | 23 Ve                | 23 Lu                                         | 23 Lu   | 23 Je                   | 23 Sa                       | 23 Ma                                              | 23 Je                                        |
| 24 Di                  |                                  | 24 Me               | 24 Ve  | 24 Lu              | 24 Me         | 24 Sa                | 24 Ma                                         | 24 Ma   | 24 Ve                   | 24 Di                       | 24 Me                                              | 24 Ve                                        |
| 25 Lu                  |                                  | 25 Je               | 25 Sa  | 25 Ma              | 25 Je<br>Noël | 25 Di                | 25 Me                                         | 25 Me   | 25 Sa                   | 25 Lu<br>Lundi de Pentecôte | 25 Je                                              | 25 Sa                                        |
| 26 Ma                  |                                  | 26 Ve               | 26 Di  | 26 Me              | 26 Ve         | 26 Lu                | 26 Je                                         | 26 Je   | 26 Di                   | 26 Ma                       | 26 Ve                                              | 26 Di                                        |
| 27 Me                  |                                  | 27 Sa               | 27 Lu  | 27 Je              | 27 Sa         | 27 Ma                | 27 Ve                                         | 27 Ve   | 27 Lu                   | 27 Me                       | 27 Sa                                              | 27 Lu                                        |
| 28 Je                  |                                  | 28 Di               | 28 Ma  | 28 Ve              | 28 Di         | 28 Me                | 28 Sa                                         | 28 Sa   | 28 Ma                   | 28 Je                       | 28 Di                                              | 28 Ma                                        |
| 29 Ve                  |                                  | 29 Lu               | 29 Me  | 29 Sa              | 29 Lu         | 29 Je                |                                               | 29 Di   | 29 Me                   | 29 Ve                       | 29 Lu                                              | 29 Me                                        |
| 30 Sa                  |                                  | 30 Ma               | 30 Je  | 30 Di              | 30 Ma         | 30 Ve                |                                               | 30 Lu   | 30 Je                   | 30 Sa                       | 30 Ma                                              | 30 Je                                        |
| 31 Di                  |                                  |                     | 31 Ve  |                    | 31 Me         | 31 Sa                |                                               | 31 Ma   |                         | 31 Di                       |                                                    | 31 Ve                                        |

| Semestres impairs                        | Semestres pairs |
|------------------------------------------|-----------------|
| Rentrée / Jiv / intégration / accueil IP |                 |
| Pauses pédagogiques                      |                 |
| Vacances scolaires zone B                |                 |
| Jours fériés / Fêtes légales             |                 |

après-midi banalisées pour événements université

Pré-rentreées et rentrée : à partir du 25 août 2025  
Bornage fin de l'année universitaire : 31 août 2026

Cas particuliers de bornage fin de l'année universitaire :

30 septembre 2026 pour les BUT 3, DEUST2, licences professionnelles, les masters 2 et les formations en alternance  
31 octobre 2026 pour les thèses d'exercice

Veuillez noter que ce calendrier est général pour l'université et vous indique les dates des deux semestres.

**Concernant les examens, le master a un calendrier propre à la formation et déterminé à l'échelle du Département Histoire de l'Art et Archéologie car il est en session unique.**

Les dates des examens seront indiquées sur le Moodle du secrétariat en cours de semestre.

## CALENDRIER 2025-2026

### CAMPAGNE D'INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

Du jeudi 3 juillet à partir de 14h jusqu'au vendredi 3 octobre 2025

#### Attention :

l'inscription administrative en ligne n'est disponible qu'après l'obtention d'un avis favorable issu des plateformes de candidature (Mon Master, eCandidat, etc.)

**Interruption des services d'inscription en ligne est prévue pendant la pause estivale du 25 juillet au 17 août inclus.**

### PRE RENTREE

Mardi 16 septembre 2025 à 18h00

<https://univ-lille-fr.zoom.us/j/93020177524?pwd=8QpwaE5RhTNU6v1Rou26SelhoF79TR.1>

ID de réunion: 930 2017 7524

Code secret: 106533

### RENTREE

Lundi 15 septembre 2025



## SPECIFICITES DE L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

### FORMAT

→ Accès aux cours chez vous, partout et à toute heure sur ordinateur, tablette ou smartphone

### Sur la plateforme pédagogique, vous trouverez :

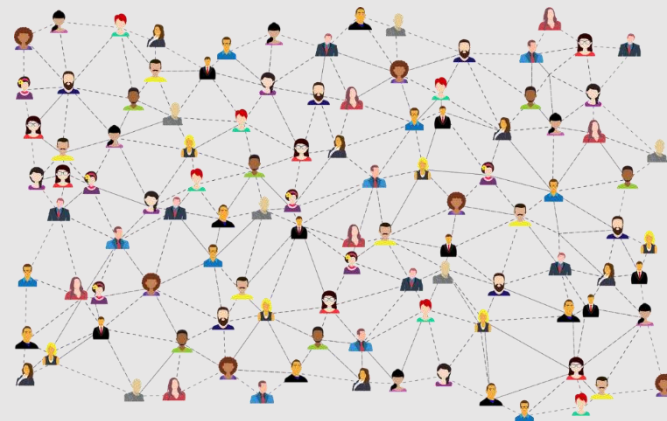
- Des contenus de cours, des vidéos, des PowerPoint, des enregistrements audio
- Des exercices à titre d'entraînement
- Des possibilités d'échanger entre étudiants et avec les enseignants

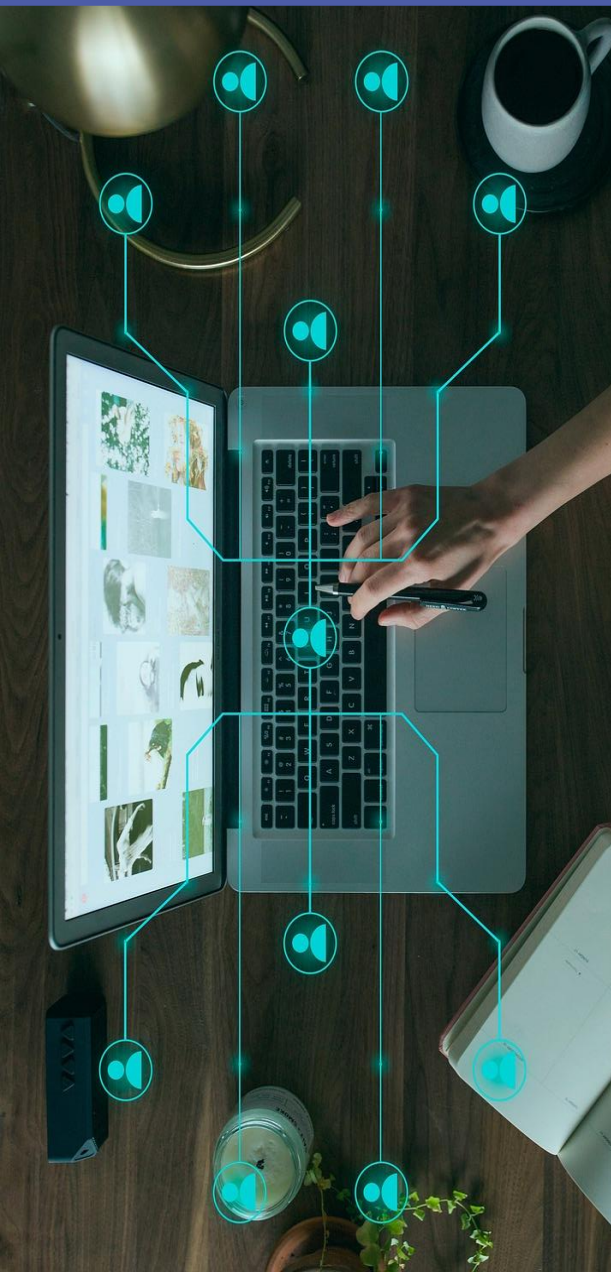
### ENJEUX

- Pouvoir suivre un enseignement d'histoire de l'art et archéologie partout dans le monde
- Réussir une formation diplômante à distance en étant salarié(es), éloigné(es), etc.
- Se déplacer à Lille pour les examens

### DIFFICULTES

- S'adapter à la diversité des méthodes d'enseignement
- S'avoir s'organiser et travailler en autonomie
- Trouver des ressources (notamment des bibliothèques) près de son domicile
- Avoir la pratique des outils informatiques et d'internet





## CANDITATURE

La candidature via les plateformes MonMaster (M1) et eCandidat (M2) est **obligatoire**.

**Démarches à suivre :** <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater>

## INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

**L'inscription administrative en ligne n'est disponible qu'après l'obtention d'un avis favorable issu des plateformes de candidature :**

Du jeudi 3 juillet à partir de 14h jusqu'au vendredi 3 octobre 2025  
avec Interruption pendant la pause estivale du 25 juillet au 17 août inclus.

## INSCRIPTION A L'EAD

L'inscription administrative effectuée et en possession du certificat de scolarité 2025-2026, téléchargez le dossier d'inscription EAD disponible sur le site :

<https://humanites.univ-lille.fr/histoire-art/enseignement-a-distance-ead>

Le dossier est à compléter et à envoyer avec les pièces justificatives à l'adresse suivante :

Université de Lille – Campus Pont-de-Bois  
Département Histoire de l'art et Archéologie  
Rue du Barreau - B.P.60149  
59 654 Villeneuve d'Ascq Cedex

**Date limite de retour des dossiers d'inscription EAD :** 8 septembre 2025

## UNE APPROCHE CONSTRUCTIVE

L'enseignement à distance s'efforce, dans les limites de ses moyens humains et financiers, de s'améliorer constamment. Grâce à plusieurs représentants étudiants qui se sont engagés résolument dans un dialogue constructif avec les équipes administratives et pédagogiques, nous avons pu réformer certaines procédures et engager une refonte du programme. Afin de poursuivre cette politique d'amélioration, trois points nous semblent particulièrement importants :

- **Le silence équivaut à l'acceptation** : aucune amélioration ne pourra être conduite sur des points de dysfonctionnements avérés si nous n'en avons connaissance. Ainsi, il est indispensable que vous soyez, par le biais de vos représentants, en lien constant avec les équipes de l'enseignement à distance, pour signaler tout problème (ou remercier : un merci permet aussi d'encourager des équipes qui se dévouent parfois souvent sans compter...).
- **Les étudiants ne sont pas des clients**, même si, dans le cas des étudiants à distance, ils règlent des frais d'inscription qui sont plus élevés que ceux des étudiants sur site, différence qui s'explique par la gestion administrative qui est beaucoup plus importante pour les étudiants à distance que pour les étudiants sur site. Ils ne sont cependant pas des clients, mais bien des étudiants. Toute poursuite d'étude s'accomplit dans la perspective d'apprendre. Vos enseignants peuvent faire des choix pédagogiques que vous regrettez, mais la liberté de l'enseignant est pleine et entière. Les points de crispation les plus fréquents portent sur la mise à disposition – ou non – de supports de cours variés. Dans tous les cas, si vous regrettez le choix qui a été fait, contactez votre enseignant, via le forum, pour en discuter avec lui et comprendre ce qui a présidé à son choix :
  - Un enseignant peut être contraint, pour des raisons de droits d'image, de ne pas transmettre des images.
  - Un enseignant peut faire le choix, pédagogique, de ne pas transmettre des images afin de favoriser la recherche et ainsi l'apprentissage.
  - Un enseignant peut utiliser, pour son cours, ses propres travaux sans se citer : il ne s'agit alors pas de plagiat puisqu'il cite ses propres travaux.
  - Les enseignants sont les seuls et uniques propriétaires de leurs cours et de tous les supports de cours qu'ils mettent à disposition. En aucun cas ces derniers ne peuvent être transmis sans leur accord. Tout étudiant qui transmet des cours sans l'accord de l'enseignant est passible de poursuite.

- ***L'évaluation de la formation est nécessaire mais doit être encadrée et neutre.*** Elle est, de toute évidence, un instrument utile lorsqu'elle est réalisée dans un but d'amélioration. L'enseignement à distance met en place, progressivement, des évaluations de ses formations et doivent être les plus neutres possibles : ainsi, considérer qu'un cours est mauvais parce qu'il ne répond pas à certains critères personnels ou encore (inconsciemment parfois) car la note obtenue n'est pas celle qui était espérée, ne permet pas une évaluation juste. Nous engageons donc les étudiants à réaliser les évaluations qui seront transmises de la manière la plus objective possible.

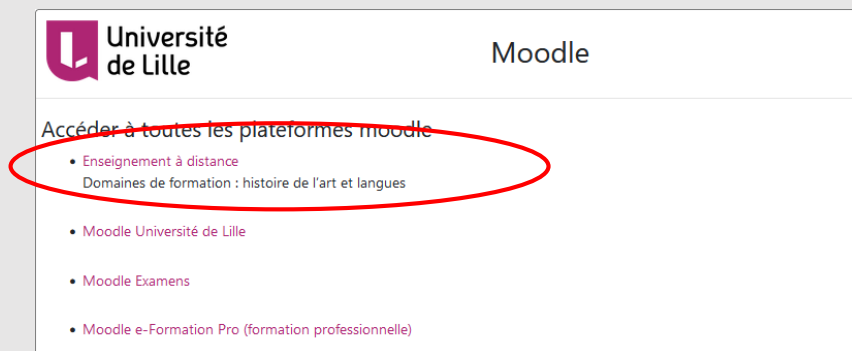
L'enseignement à distance en Histoire de l'art est une spécificité de l'Université de Lille : il existe grâce à ses étudiants, ses enseignants et son personnel administratif. Tous doivent œuvrer à son bon déroulement, et avoir à cœur son amélioration constante, dans le respect des situations et des moyens, humains comme financiers.

**Retrouvez toutes les informations utiles sur**

**<https://humanites.univ-lille.fr/lessentiel>**

**<https://www.univ-lille.fr/formation/candidater-sinscrire/boite-a-outils-scolarite>**

## ACCEDER A LA PLATEFORME MOODLE ENSEIGNEMENT A DISTANCE



### Sur la plateforme moodle EAD, vous trouverez :

- les cours auxquels vous êtes inscrits et les supports pédagogiques déposés par les enseignants (PDF, Word, Power Point, vidéo, exercices, devoirs facultatifs)
- les sujets des épreuves de contrôles continus avec des espaces dépôt et corrigés
- les informations pédagogiques/administratives
- des forums / espace d'informations et d'échanges
- un support administratif pour poser vos questions se rapportant à l'administration de l'enseignement (inscriptions, examens, cours)

## DISPENSES

Pour les étudiants qui ne bénéficient pas, déjà, d'une validation des acquis les dispensant éventuellement de certaines Unités d'enseignement, il est possible, en raison d'un cursus préalable, ou d'une situation professionnelle qui le justifie, de demander une dispense pour l'une ou l'autre unité d'enseignement : toute demande doit être déposée auprès du secrétariat d'Histoire de l'art.

## UTILISATIONS DES SUPPORTS DE COURS

Les supports de cours mis à disposition des étudiants inscrits à l'Université de Lille au titre de l'Enseignement à Distance (EAD) sont destinés à un **usage strictement personnel** et pour la seule année universitaire en cours. Il est rappelé que tout usage autre que leur utilisation dans le cadre de la préparation aux examens de Licence et Master de l'Université de Lille est strictement interdit dans le respect des droits d'auteur. **Toute reproduction, diffusion ou communication de ces documents constitue une infraction au code de la propriété intellectuelle, et pourra faire l'objet de sanctions ou de poursuites (articles L335-1 à L335-10 du Code de la propriété intellectuelle).**

## TRANSPARENCE DES DONNEES ET RESPONSABILITE

Toutes actions que vous effectuez sur la plateforme d'enseignement à distance, consultation d'un fichier ou d'un forum, dépôt d'une contribution ou d'un fichier, etc. sont enregistrées dans une base de données de la plateforme. Les enseignants responsables de vos cours ainsi que le personnel du département peuvent visualiser la liste des personnes et les dates de consultation. Ils peuvent également voir quand un étudiant a consulté un document, déposé un devoir, participé au forum et visualiser le contenu des messages, etc. Ce travail de suivi est effectué dans un objectif d'accompagnement et de suivi pédagogique. Ces données nominatives sont gardées sur la plateforme pendant une période de 365 jours. Ensuite ces données sont sauvegardées pour établir des statistiques.

## ANNULATION D'INSCRIPTION

Il ne sera procédé à aucun remboursement après mise à disposition d'un cours ou d'une partie d'un cours. En cas d'annulation de l'inscription avant la mise à disposition du cours, des frais de dossier, correspondant à 25 % du montant total et ne pouvant pas être inférieurs à 30,00 €, seront déduits du remboursement. Pour toute demande d'annulation, merci de suivre obligatoirement la procédure suivante : <https://humanites.univ-lille.fr/histoire-art/enseignement-a-distance-ead#c24575>

## DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Pour toute demande de remboursement, merci de suivre obligatoirement la procédure suivante : <https://humanites.univ-lille.fr/histoire-art/enseignement-a-distance-ead#c24575>

## ACCUEIL DES ÉTUDIANTS

**Localisation du secrétariat :** Bâtiment A – salles A1.351 à 399 (couloir en face des amphithéâtres A5 et A6)

**Trouvez votre salle :** <https://masalle.univ-lille.fr/>



**Horaires d'ouverture du secrétariat :**

|                  | <b>MATIN</b> | <b>APRES-MIDI</b> |
|------------------|--------------|-------------------|
| <b>LUNDI</b>     | 9H – 12H     | 13H30 – 16H30     |
| <b>MARDI</b>     | 9H – 12H     | 13H30 – 16H30     |
| <b>MERCREDI</b>  | 9H – 12H     | 13H30 – 16H30     |
| <b>JEUDI</b>     | 9H – 12H     | 13H30 – 16H30     |
| <b> VENDREDI</b> | 9H – 12H     | FERMÉ             |



# MASTER HISTOIRE DE L'ART

## PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART EN PRÉSENTIEL

### ORGANISATION DU MASTER

- 2 ans de formation organisés en 4 semestres
- 12 semaines de cours par semestre
- Les matières sont regroupées dans 4 Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC)

La formation se décline en deux parcours distincts :

**Parcours en présentiel**

**Parcours en distanciel**

Les **Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC)** permettent des évaluations diversifiées, cohérentes, intégrées et non fragmentées. Les modalités d'évaluation permettent d'évaluer les connaissances et les compétences disciplinaires, transversales et (pré) professionnelles dans leur diversité et leur complémentarité. L'évaluation des connaissances et des compétences se fait à l'échelle du BCC. Elle peut être potentiellement transversale à plusieurs unités d'enseignement. Elle permet un bilan des compétences acquises lors de la formation, y compris, le cas échéant, lors des périodes en milieu professionnel. La validation d'un BCC permet d'acquérir des **ECTS\***.

**\*ECTS** : *European Credits Transfer System* (système européen de transfert et d'accumulation de crédits) - les ECTS facilitent la reconnaissance des diplômes dans l'espace européen et fluidifient la mobilité étudiante.

Les **4 Blocs de Connaissances et de Compétences** sont les suivants :

- **BCC 1** Analyser une problématique relative aux enjeux actuels de l'histoire de l'art
- **BCC 2** Construire, mener, présenter et valoriser une recherche en histoire de l'art
- **BCC 3** Communiquer au moins dans une langue vivante étrangère
- **BCC 4** Se positionner dans les champs professionnels de la recherche et du patrimoine

→ **Au moment de sa candidature sur la plateforme Mon Master, le candidat devra élaborer une ébauche de sujet de mémoire sous la supervision préalable d'un directeur ou d'une directrice parmi les enseignants-chercheurs membres de l'UMR 8529-IRHIS (étape obligatoire).**

La **rédaction du mémoire** est l'élément essentiel du parcours Recherche en Histoire de l'art. L'étudiant choisit en fonction de ses intérêts une période (histoire de l'art médiévale, moderne ou contemporaine) et un domaine (architecture, peinture, sculpture, arts graphiques, cultures visuelles, littérature artistique).

Il est possible d'effectuer des recherches sur des thèmes plus transversaux dans lesquels l'Université de Lille offre des opportunités géographiques ou scientifiques particulières : les processus de création, les échanges artistiques, les patrimoines, les arts précieux et décoratifs, l'architecture, les collections.

Pour connaître les spécialités des enseignants-chercheurs, vous pouvez consulter la liste des titulaires en Histoire de l'Art au début de ce guide et leurs domaines sur : <https://pro.univ-lille.fr/>

Attention : seuls les titulaires en Histoire de l'Art médiévale, moderne et contemporaine sont habilités à diriger les mémoires du Master RHA.

La formation comprend également un **séminaire transversal sur un thème commun à toutes les périodes**, des **séminaires de spécialisation mettant l'accent sur une période** (Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine), des **modules de méthodologie**, des compléments de formation (notion de patrimoine, droit de spécialité, l'art et ses marchés) et des enseignements de langue et outils de la recherche. Une **unité de préprofessionnalisation** est intégrée à la seconde année du master (dont la possibilité de réaliser un stage).

Les conditions de candidature au Master Recherche en Histoire de l'Art sur site et à distance sont les mêmes, mais une fois admis, l'étudiant s'inscrit dans une seule version pour l'ensemble de son Master (en présentiel ou à distance). Dans les deux parcours, les modules diffèrent légèrement afin de s'adapter aux contraintes des étudiants et pour chacune des versions, l'étudiant doit se référer au guide correspondant où il trouvera les descriptifs des enseignements et des examens adéquats.

## MODALITES DE CONTROLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Conformément au *Code de l'éducation*, les **modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances (MCC)** indiquent annuellement pour chaque élément évalué :

- le nombre d'épreuves
- la nature (écrit, oral)
- le niveau d'évaluation retenu (BCC, UE ou EC)
- la durée
- le coefficient
- le type (évaluation continue intégrale, évaluation continue avec seconde session, évaluation terminale)
- dans le cas d'une évaluation continue avec seconde session, les modalités de report des notes
- l'évaluation des connaissances et des compétences peut avoir recours, pour tout ou partie, aux moyens numériques (article D. 611-12 du *Code de l'éducation*).

Les équipes pédagogiques veillent à la cohérence de ces diverses modalités et en informent les apprenants (par le biais notamment du guide des études) afin d'explicitier les exigences attendues d'eux au regard des objectifs de la formation.

La **communication des MCC** aux usagers est effectuée **au plus tard dans le mois qui suit la rentrée universitaire de la formation** et ne peuvent être modifiées en cours d'année, sauf cas de force majeure. Les supports associés à cette communication doivent rester accessibles jusqu'à l'issue de toutes les sessions d'évaluation de l'année universitaire.

Les MCC peuvent être adaptées selon les régimes de formation (formation initiale, continue, à distance) et aux publics spécifiques (salariés, personnes en situation de grossesse, etc...) ou encore via le contrat de réussite pédagogique pour les étudiants de Licence.

*Cf. Modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences adoptées au CFVU du 11 avril 2024.*

**Attention : Le Master parcours Recherche en Histoire de l'Art en présentiel et le Master parcours Recherche en Histoire de l'Art à distance sont en session unique, et sans compensation entre les BCC.**

**Certaines UE sont évaluées en contrôle continu durant le semestre, et d'autres le sont par un examen de fin de semestre ou une combinaison des deux.**

Le type d'évaluation est précisé dans le descriptif de chaque UE pour chaque parcours (Master RHA en présentiel ou Master RHA à distance).

**1<sup>er</sup> semestre** : les examens de fin de semestre impair (écrits et oraux) auront lieu **en janvier 2026**.  
L'inscription sur ce Moodle est à demander à Mme CROSSOUARD ([angelique.crossouard@univ-lille.fr](mailto:angelique.crossouard@univ-lille.fr)).

En cas d'échec ou d'empêchement majeur, l'étudiant doit prendre contact avec le responsable de la formation le plus rapidement possible, et au plus tard avant le 31 janvier 2026 ; passé ce délai, aucune demande ne sera prise en compte.

**2<sup>e</sup> semestre** : les examens de fin de second semestre pair (écrits, oraux et soutenances) auront lieu **en juin 2026** (dates à voir sur la page Moodle du secrétariat de la formation au Département Histoire de l'Art et Archéologie de la Faculté Humanités après la rentrée).

Le mémoire (BCC2-UE1) doit être adressé sous format papier au directeur/directrice de recherche avant le 1<sup>er</sup> juin 2025, cachet de la poste faisant foi, doublé d'un envoi électronique au format PDF.

***Nota bene* : Les informations du *Guide des études* sont indicatives et il est nécessaire de se référer aux modalités de contrôle des connaissances (MCC) publiées dans le mois suivant la rentrée (voir le Moodle du secrétariat du Master).**



## DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS



ART MÉDIÉVAL



ART MODERNE

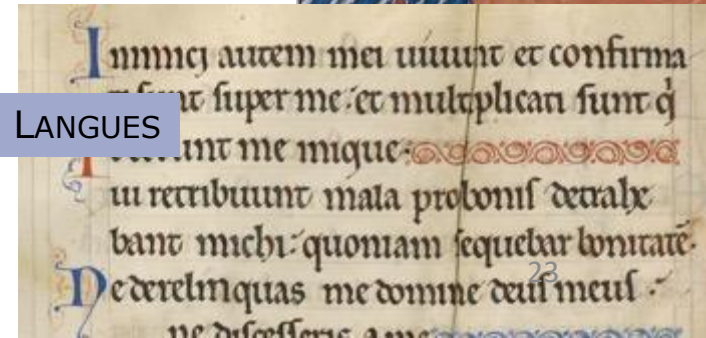


ART CONTEMPORAIN



OUTILS ET MÉTHODOLOGIE

LANGUES



# MASTER 1 HISTOIRE DE L'ART, SEMESTRE 1

## PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART À DISTANCE

| BCC  | ECTS/<br>UE           | Coeff<br>/ UE | Semestre 1                                                                                                                                                                                                                       |
|------|-----------------------|---------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| BCC1 | UE1<br>3<br>ECTS      | 1             | Séminaire transversal = 18h CM<br>Séminaire transversal sur thème commun 1                                                                                                                                                       |
|      | UE2<br><br>6<br>ECTS  | 2             | Séminaires de spécialité disciplinaires<br>= 36h CM<br>3 séminaires<br>- Séminaire HA Médiéval -A1<br>- Séminaire HA Moderne -A1<br>- Séminaire HA Contemporain-A1                                                               |
| BCC2 | UE1<br><br>15<br>ECTS | 5             | Formation à la recherche =<br>24h TD + Mémoire<br>- Formation à la recherche : Méthodologie commune (12h) + Ressources numériques (12h)<br>- Mémoire avec rapport d'étape                                                        |
| BCC3 | UE1<br><br>3<br>ECTS  | 1             | Langue = 18h TD<br>Langue vivante 1 = 1 choix :<br>- Anglais niveau avancé<br>- Italien niveau avancé                                                                                                                            |
| BCC4 | UE1<br><br>3<br>ECTS  | 1             | Projet de l'étudiant<br>= 16h CM ou 18h TD<br>- Notion de patrimoine<br>ou<br>- Langue vivante 2 (autre que Langue vivante 1) :<br>Italien niveau avancé<br>Italien niveau Initiation A1.1<br>Néerlandais niveau Initiation A1.1 |
|      | 30<br>ECTS            | 10            |                                                                                                                                                                                                                                  |

# MASTER 1 HISTOIRE DE L'ART, SEMESTRE 1

## PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART À DISTANCE

### Modalités d'évaluation et de contrôles des connaissances et des compétences

| Master Recherche en Histoire de l'art - à distance                                   |                                                      |      |                                                       |        |                                                                                             |
|--------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|------|-------------------------------------------------------|--------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| Master 1 - Semestre 1                                                                |                                                      |      |                                                       |        | Modalités d'évaluation                                                                      |
| Bloc de Connaissances et de Compétences                                              | Unité d'enseignement                                 | ECTS | Enseignement                                          | CM /TD | Session unique                                                                              |
| BCC 1 Analyser une problématique relative aux enjeux actuels de l'histoire de l'art  | UE 1 Séminaire transversal commun                    | 3    | Séminaire transversal commun 1                        | CM 18h | 2 CC écrit dossier et oral                                                                  |
|                                                                                      | UE 2 Séminaire de spécialité disciplinaire (3 choix) | 6    | Séminaire de spécialité disciplinaire contemporain A1 | CM 12h | CC 2 rapports = 1 dans la période de spécialité + 1 autre dans une des deux autres périodes |
|                                                                                      |                                                      |      | Séminaire de spécialité disciplinaire moderne A1      | CM 12h |                                                                                             |
|                                                                                      |                                                      |      | Séminaire de spécialité disciplinaire médiéval A1     | CM 12h |                                                                                             |
| BCC 2 Construire, mener, présenter et valoriser une recherche en histoire de l'art   | UE 1 Formation à la recherche                        | 15   | Formation à la recherche : méthodologie commune       | TD 12h | CC 3 notes = 1 note par EC                                                                  |
|                                                                                      |                                                      |      | Formation à la recherche : ressources numériques      | TD 12h |                                                                                             |
|                                                                                      |                                                      |      | Formation à la recherche : rapport d'étape            |        |                                                                                             |
| BCC 3 Communiquer au moins dans une langue vivante étrangère                         | UE 1 Langue vivante 1 (1 choix)                      | 3    | Anglais avancé                                        | TD 18h | Voir MCC CLIL - CC écrit et/ou oral                                                         |
|                                                                                      |                                                      |      | Italien avancé                                        | TD 18h | Voir MCC CLIL                                                                               |
| BCC 4 Se positionner dans les champs professionnels de la recherche et du patrimoine | UE 1 Projet de l'étudiant (1 choix)                  | 3    | Notion de patrimoine                                  | CM 16h | CC écrit                                                                                    |
|                                                                                      |                                                      |      | Italien A1.1                                          | TD 24h | Voir MCC CLIL                                                                               |
|                                                                                      |                                                      |      | Néerlandais A1.1                                      | TD 24h | Voir MCC CLIL                                                                               |
|                                                                                      |                                                      |      | Italien - Niveau avancé                               | TD 18h | Voir MCC CLIL                                                                               |

# MASTER 1 HISTOIRE DE L'ART, SEMESTRE 2

## PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART À DISTANCE

| BCC  | ECTS / UE         | Coeff / UE | Semestre 2                                                                                                                                                                                                                               |
|------|-------------------|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| BCC1 | UE1<br>3<br>ECTS  | 1          | <b>Séminaire transversal = 18h CM</b><br>Séminaire transversal sur thème commun 2                                                                                                                                                        |
|      | UE2<br>6<br>ECTS  | 2          | <b>Séminaires de spécialité disciplinaires = 36h CM</b><br><b>3 séminaires</b><br>- Séminaire HA Médiéval -B1<br>- Séminaire HA Moderne -B1<br>- Séminaire HA Contemporain -B1                                                           |
| BCC2 | UE1<br>15<br>ECTS | 5          | <b>Méthodologie (8h TD) et écriture du mémoire</b><br>- Méthodologie disciplinaires au choix (médiévale, ou moderne, ou contemporaine) (8h TD)<br>- Mémoire                                                                              |
| BCC3 | UE1<br>3<br>ECTS  | 1          | <b>Langue = 18h TD</b><br><b>Langue vivante 1 = 1 choix :</b><br>- Anglais niveau avancé<br>- Italien niveau avancé                                                                                                                      |
| BCC4 | UE1<br>3<br>ECTS  | 1          | <b>Projet de l'étudiant = 12h CM ou 18h TD</b><br>- Art, économie et société<br>ou<br>- Langue vivante 2 (autre que Langue vivante 1) :<br>Italien niveau avancé<br>Italien niveau Initiation A1.1<br>Néerlandais niveau Initiation A1.1 |
|      | 30<br>ECTS        | 10         |                                                                                                                                                                                                                                          |

# MASTER 1 HISTOIRE DE L'ART, SEMESTRE 2

## PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART À DISTANCE

### Modalités d'évaluation et de contrôles des connaissances et des compétences

| Master 1 - Semestre 2                                                                |                                                                     |      |                                                       |        | Modalités d'évaluation                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|------|-------------------------------------------------------|--------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| Bloc de Connaissances et de Compétences                                              | Unité d'enseignement                                                | ECTS | Enseignement                                          | CM /TD | Session unique                                                                              |
| BCC 1 Analyser une problématique relative aux enjeux actuels de l'histoire de l'art  | UE 1 Séminaire transversal commun                                   | 3    | Séminaire transversal commun 2                        | CM 18h | 2 CC écrit dossier et oral                                                                  |
|                                                                                      | UE 2 Séminaire de spécialité disciplinaire (3 choix)                | 6    | Séminaire de spécialité disciplinaire contemporain B1 | CM 12h | CC 2 rapports = 1 dans la période de spécialité + 1 autre dans une des deux autres périodes |
|                                                                                      |                                                                     |      | Séminaire de spécialité disciplinaire moderne B1      | CM 12h |                                                                                             |
|                                                                                      |                                                                     |      | Séminaire de spécialité disciplinaire médiéval B1     | CM 12h |                                                                                             |
| BCC 2 Construire, mener, présenter et valoriser une recherche en histoire de l'art   | UE 1 Méthodologie et écriture du mémoire de recherche (1 choix)     | 15   | Méthodologie disciplinaire Médiéval                   | TD 8h  | CC écrit dossier                                                                            |
|                                                                                      |                                                                     |      | Méthodologie disciplinaire Moderne                    | TD 8h  |                                                                                             |
|                                                                                      |                                                                     |      | Méthodologie disciplinaire Contemporain               | TD 8h  |                                                                                             |
|                                                                                      | UE 1 Méthodologie et écriture du mémoire de recherche (obligatoire) |      | Mémoire                                               |        |                                                                                             |
| BCC 3 Communiquer au moins dans une langue vivante étrangère                         | UE 1 Langue vivante 1 (1 choix)                                     | 3    | Anglais                                               | TD 18h | Voir MCC CLIL - CC écrit et/ou oral                                                         |
|                                                                                      |                                                                     |      | Autres langues (non débutant)                         | TD 18h | Voir MCC CLIL                                                                               |
| BCC 4 Se positionner dans les champs professionnels de la recherche et du patrimoine | UE 1 Projet de l'étudiant (1 choix)                                 | 3    | Italien A1.1                                          | TD 24h | Voir MCC CLIL                                                                               |
|                                                                                      |                                                                     |      | Néerlandais A1.1                                      | TD 24h | Voir MCC CLIL                                                                               |
|                                                                                      |                                                                     |      | Italien - Niveau avancé                               | TD 18h | Voir MCC CLIL                                                                               |
|                                                                                      |                                                                     |      | Art, économie et société                              | CM 12h | 2 CC écrit et dossier                                                                       |

**M1-S1-BCC1-UE1. – Séminaire transversal****Images et représentations du corps : Orient/Occident, de l'Antiquité à l'époque contemporaine**

**Ce séminaire consacré aux « Images et représentations du corps » entend interroger les approches du corps** tant en Occident qu'en Extrême-Orient, de l'Antiquité à nos jours. La diversité qu'il est possible de relever dans les expressions et choix artistiques est souvent liée à une vision différente du monde (conception philosophique, esthétique, contexte historique, etc.) permettant de comprendre les raisons pour lesquelles cette iconographie a pu prendre de l'importance, ou au contraire être marginalisée, à certaines époques et en certains lieux.

Une approche transdisciplinaire et trans-période est l'occasion d'étudier et de réfléchir de manière critique sur la notion de « représentation figurée » comme catégorie historique, s'élaborant différemment selon les époques, les artistes, les latitudes. On s'interrogera aussi sur la part des transferts artistiques et sur la question des divergences et des convergences dans le cadre d'une approche comparée de cette iconographie en Occident et en Extrême-Orient.

**Thèmes des séances :**

- L'ambivalence du corps dans l'art médiéval : de la moralisation à la sensualité mystique (B. Cosnet) (2 séances)
- Donner corps aux abstractions : le propre de la personnification dans l'art médiéval (B. Cosnet) (2 séances)
- Le corps transformé : hybrides, illusions et apparences trompeuses dans les scènes de métamorphose (P. Tchekhoff) (2 séances)
- Le corps dévoré : détournement et appropriation de la chair en images (P. Tchekhoff) (2 séances)
- Les corps de Degas (I. Enaud-Lechien)
- Le corps performé (E. Verhagen)
- La place du corps dans l'art occidental et chinois, étude comparative (C.M. Peng)
- Le corps dans l'art chinois contemporain (C.M. Peng)

**Évaluation :** Ce séminaire est sanctionné par deux évaluations :

- À la fin du semestre, l'étudiant rédigera une notice (environ 6 000 signes espaces compris) sur une œuvre de son choix (non traitée en cours) et interrogée à partir du thème étudié en séminaire ; ce travail sera à **déposer en PDF dans l'un des espaces dédiés (choisi en fonction de la période traitée par la notice) sur le Moodle du séminaire avant le 5 janvier 2026**. Le titre que vous donnerez au fichier doit impérativement répondre à la norme suivante : NOM-Prénom-M1-S1-BCC1-UE1-NOM enseignant- (exemple : DUPONT-Pierre-M1-S1-BCC1-UE1-COSNET)
- La seconde note correspondra à un oral de fin de semestre. Le sujet est tiré au sort parmi les enseignements du module.

### **M1-S1-BCC1-UE2. – Séminaires de spécialité disciplinaire**

**Les étudiants suivent les trois séminaires décrits ci-dessous (un séminaire sur chaque période)**

**Séminaire HA médiéval A1 :**

**Séminaire HA médiéval A1 : Architecture médiévale, sources et monuments**

**Responsable : Étienne Hamon**

L'objectif de ce séminaire est d'accompagner les étudiants dans l'analyse des œuvres monumentales du Moyen Âge et de leur décor, par une approche pratique et critique des sources documentaires et archéologiques relatives à leur processus de création.

**Séminaire HA moderne A1 : Pouvoirs de l'image imprimée à l'époque moderne : du costume à la mode**

**Responsable : Gaëtane Maës**

Le séminaire a pour objectif de définir le rôle de l'image imprimée dans la société d'Ancien Régime à travers les gravures de costume et de mode. Cette thématique permet, en effet, de s'intéresser aussi bien au « petit peuple » qu'aux élites. Elle permet, par ailleurs, de réfléchir sur le rôle social et commercial du goût et des modes en reliant le passé au présent. On y abordera également les notions de genres (féminin/masculin) attribuées aux vêtements et aux accessoires.

**Séminaire HA contemporain A1 : Les nouvelles pratiques artistiques après 1945 (I)****Responsables : Delphine Bière, Frédéric Chappey, Pauline Prévost-Marcilhacy**

La profusion de matières, de matériaux abolit les anciens systèmes de classification et interroge la nature de l'art et la place de l'artiste. La diversité des formes et des pratiques s'accompagne d'une remise en cause de la vision moderniste de l'histoire de l'art et de la signification de l'œuvre d'art. Ces nouvelles pratiques artistiques seront envisagées dans le domaine du design, de la problématique de l'In Situ et de la tridimensionnalité, repoussant à l'infini les limites artistiques.

**Évaluation :** sur l'ensemble des trois séminaires suivis, l'étudiant est évalué par 2 comptes rendus soit d'une publication, soit d'une manifestation scientifique (colloque, journée d'étude). L'un des deux comptes rendus doit correspondre à la période du mémoire, l'autre étant pris dans une autre période (en alternant si possible les deux périodes hors mémoire d'un semestre à l'autre).

**Précisions supplémentaires :**

- Sur l'ensemble de l'année, l'étudiant devra produire au moins un compte rendu de manifestation.
- L'objet du compte rendu (publication ou manifestation) doit être validé par l'un des responsables du séminaire suivi ou par le directeur de recherche.
- Le compte rendu doit compter entre 5 000 et 7 000 signes pour le CR de publication et entre 7 000 et 9 000 signes (espaces compris) pour le CR de manifestation. Vous indiquerez le nombre de signes de votre CR au début de votre texte.

**Les comptes rendus seront à déposer en PDF dans l'espace dédié sur le Moodle du séminaire de l'enseignant avant le 15 décembre 2025. Le titre que vous donnerez au fichier doit impérativement répondre à la norme suivante : NOM-Prénom-M1-S1-BCC1-UE1-NOM enseignant- (exemple : DUPONT-Pierre-M1-S1-BCC1-UE1-COSNET)**

### M1-S1-BCC2-UE1. – Formation à la recherche et Mémoire

La méthodologie du semestre 1 se compose de trois éléments :

1. Formation à la recherche : Méthodologie commune : recherche documentaire, principes bibliographiques, rédaction du compte rendu (responsable S. Dyon).
2. Formation à la recherche : Ressources numériques de la recherche en histoire de l'art (responsable F. Lacouture).
3. Le suivi de mémoire et de son avancement au cours du premier semestre est effectué au sein de cette UE par le/la directeur/directrice de recherches. Il donne lieu à un rapport d'étape à rendre avant la fin du semestre selon des modalités précisées par le/la directeur/directrice.

**Évaluation** : La BCC2-UE1 de semestre 1 est sanctionnée par trois notes (contrôle continu) correspondant à des travaux rendus aux différents enseignants à la fin du semestre :

1. Une note pour une bibliographie du sujet de mémoire respectant les normes données durant le cours (S. Dyon)
2. Une note portant sur un bilan de l'utilisation des ressources numériques dans la préparation du mémoire ; webographie argumentée (3 pages environ) (F. Lacouture)
3. Une note de rapport d'étape sur le mémoire dont le contenu sera fixé en accord avec le directeur de mémoire (15 pages environ)

**Les comptes rendus seront à déposer en fichier PDF dans l'espace dédié sur le Moodle de chaque enseignant avant le 15 décembre 2025. Le titre que vous donnerez au fichier doit impérativement répondre à la norme suivante** : NOM-Prénom-M1-S1-BCC1-UE1-NOM enseignant- (exemple : DUPONT-Pierre-M1-S1-BCC1-UE1-COSNET)

**M1-S1-BCC3-UE1. – Langue vivante 1**

**Les étudiants doivent suivre un enseignement de langue vivante parmi les choix suivants :**

- Anglais niveau avancé : Sabrina Forment
- Italien niveau avancé : Élodie Cornez

**Le choix de langues se fait pour les deux semestres et il doit suivre les règles de progression des acquis antérieurs.** L'Anglais et l'Italien niveau avancé correspondent à un enseignement en continuité avec les enseignements dispensés dans la Licence en Histoire de l'Art à l'université de Lille. En langue vivante 1, les niveaux « Initiation » (Italien et Néerlandais) sont réservés aux débutants et possibles uniquement sur demande dérogatoire en début d'année.

**Évaluation de l'UE :** dans la mesure du possible, l'étudiant doit obtenir deux notes par choix de langue à chaque semestre : une note durant le semestre et une note d'écrit à l'issue du semestre (session en janvier). Les modalités de contrôle sont fonction du choix (écrit et/ou oral). S'informer auprès de l'enseignant au début du semestre.

**Anglais avancé : Sabrina Forment**

Approfondissements de l'apprentissage de la langue anglaise à travers l'étude d'artistes ou de mouvements artistiques, de préférence anglo-saxons. Le cours se présente sous la forme de 8 chapitres réalisables soit en autonomie complète (avec PDF du cours + corrigés), soit réalisables en ligne en autonomie suivie (avec corrections individualisées de l'enseignante). Il y aura aussi un projet à réaliser pendant le semestre (projet d'exposition) + un oral en visio-conférence.

**Évaluations :** un écrit sur l'un des 8 chapitres + un projet écrit + un oral = 3 notes.

**M1-S1-BCC4-UE1. – Projet de l'étudiant**

**Les étudiants doivent suivre un enseignement parmi les choix suivants en tenant compte que pour les langues, le choix se fait pour les deux semestres.**

**1 choix parmi les suivants :**

**Notion de patrimoine**

**Responsable : Chang Ming Peng**

Ce cours est commun au parcours Patrimoine et Musées et il vise à apporter des connaissances utiles à la préparation des concours liés aux milieux culturels.

Il présente l'histoire du patrimoine depuis l'Antiquité jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, ses concepts fondamentaux, les questionnements et problématiques qui ont nourri la notion de patrimoine, son émergence, son rapport à l'histoire et à la mémoire, l'élargissement de son acception et les débats critiques que ce dernier a suscités.

**Évaluation** : voir le guide du parcours Patrimoine et Musées ou contacter l'enseignante pour l'évaluation de ce cours.

**ou**

**Langue vivante 2 (autre que Langue vivante 1) :**

- Italien niveau avancé : Élodie Cornez
- Néerlandais Initiation A1.1 : Sarah Pekelder
- Italien Initiation A1.1 : Giovanni Luna

**Évaluation** : dans la mesure du possible, l'étudiant doit obtenir deux notes par choix à chaque semestre : une note durant le semestre et une note d'écrit à l'issue du semestre (session en janvier). Les modalités de contrôle sont fonction du choix (écrit et/ou oral). S'informer auprès de l'enseignant au début du semestre.

### **M1-S2-BCC1-UE1. – Séminaire transversal L'atelier du Moyen Age au XX<sup>e</sup> siècle**

L'atelier est, par définition, une notion transversale dans la mesure où il est le lieu de l'élaboration et de la réalisation de toutes les créations artistiques, qu'il s'agisse d'architecture, de peinture, de sculpture, de dessin ou de gravure. À travers les différentes interventions, il s'agira de l'envisager autant comme le lieu de la théorie artistique que celui de la pratique.

#### **Thèmes des séances :**

- Les types de l'objet manuscrit et ses procédés de fabrication (M. Beaud) (2 séances)
- ▢ Les procédés de fabrication collaboratifs, études de cas (M. Beaud) (2 séances)
- Comprendre les ateliers de l'époque moderne, études de cas (S. Dyon) (2 séances)
- L'atelier et les pratiques sérielles (S. Dyon) (2 séances)
- Les ateliers de l'École des Beaux-Arts (F. Chappey)
- Les ateliers d'art sacré, 1919 (P. Prévost-Marcilhacy)
- Dématérialisation des ateliers (D. Bière)
- L'atelier conceptuel (E. Verhagen)

**Évaluation :** Ce séminaire est sanctionné par deux évaluations :

- ▢ À la fin du semestre, l'étudiant rédigera une notice (environ 6 000 signes, espaces compris) sur une œuvre de son choix (non traitée en cours) et interrogée à partir du thème étudié en séminaire ; **ce travail sera à déposer en PDF dans l'un des espaces dédiés (choisi en fonction de la période traitée par la notice) sur le Moodle du séminaire avant le 30 avril 2026. Le titre que vous donnerez au fichier doit impérativement répondre à la norme suivante :** NOM-Prénom-M1-S1-BCC1-UE1-NOM enseignant- (exemple : DUPONT-Pierre-M1-S1-BCC1-UE1-COSNET)
- La seconde note correspondra à un oral de fin de semestre. Le sujet est tiré au sort parmi les enseignements du module.

**M1-S2-BCC1-UE2. – Séminaires de spécialité disciplinaire**

**Les étudiants suivent les trois séminaires décrits ci-dessous (un séminaire sur chaque période)**

**Séminaire HA médiéval B1 : Culture visuelle et Antiquité au Moyen Âge : entre tradition, innovation et rupture**

**Responsable : Mathieu Beaud**

Ce séminaire est consacré à la sainteté au Moyen Âge et à la représentation de la personne sainte, à la fois comme personnage historique et comme personnage intercesseur objet de dévotion. Les séances aborderont différents types d'objets et de techniques sur les IV<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles.

**Séminaire HA moderne B1 : Pouvoirs de l'image imprimée à l'époque moderne : image et savoir scientifique**

**Responsable : Gaëtane Maës**

Dans le prolongement du séminaire A1 du Semestre 1, on abordera une thématique complètement différente afin de définir le rôle du dessin et de l'image imprimée dans l'élaboration et la diffusion de la connaissance. Pour cela, on se consacrera aux images liées au savoir scientifique selon une chronologie large s'étendant de la Renaissance à la fin du siècle des Lumières.

**Séminaire HA contemporain B1 : Les nouvelles pratiques artistiques après 1945 (II)**

**Responsables : Delphine Bière, Frédéric Chappey, Pauline Prévost-Marcilhacy**

Suite du séminaire de Semestre 1.

**Évaluation :** sur l'ensemble des trois séminaires suivis, l'étudiant est évalué par 2 comptes rendus soit d'une publication, soit d'une manifestation scientifique (colloque, journée d'étude). L'un des deux comptes rendus doit correspondre à la période du mémoire, l'autre étant pris dans une autre période (en alternant si possible les deux périodes hors mémoire d'un semestre à l'autre).

**Précisions supplémentaires :**

- Sur l'ensemble de l'année, l'étudiant devra produire au moins un compte rendu de manifestation.
- L'objet du compte rendu (publication ou manifestation) doit être validé par l'un des responsables du séminaire suivi ou par le directeur de recherche.
- Le compte rendu doit compter entre 5 000 et 7 000 signes pour le CR de publication et entre 7 000 et 9 000 signes (espaces compris) pour le CR de manifestation. Vous indiquerez le nombre de signes de votre CR au début de votre texte.

**Les comptes rendus seront à déposer en fichier PDF dans l'espace dédié sur le Moodle du séminaire de l'enseignant avant le 30 avril 2026. Le titre que vous donnerez au fichier doit impérativement répondre à la norme suivante :** NOM-Prénom-M1-S1-BCC1-UE1-NOM enseignant (exemple : DUPONT-Pierre-M1-S1-BCC1-UE1-COSNET)

**M1-S2-BCC2-UE1. – Méthodologie et écriture du mémoire**

**a/ L'étudiant suit la méthodologie disciplinaires correspondant à la période de son mémoire** : méthodologie de l'Histoire de l'Art médiéval, ou méthodologie de l'Histoire de l'Art moderne, ou méthodologie de l'Histoire de l'Art contemporain.

**Période médiévale (responsable : E. Baillieu)**

Mise en page du mémoire, formulation des titres, constitution des annexes, établissement de l'appareil de notes, suivi de la rédaction.

**Période moderne (responsable : G. Maës)**

Mise en page du mémoire, formulation des titres, constitution des annexes, établissement de l'appareil de notes, suivi de la rédaction.

**Période contemporaine (responsable : C.M. Peng)**

Mise en page du mémoire, formulation des titres, constitution des annexes, établissement de l'appareil de notes, suivi de la rédaction.

**b/ Le suivi de mémoire** est effectué au sein de cette UE par le/la directeur/directrice de recherche. Il donne lieu à la rédaction finale du mémoire dont la soutenance sera soumise à l'approbation du directeur/directrice (au cours du mois de mai). Les soutenances ont lieu durant le mois de juin.

**Évaluation** : Après accord du directeur de recherches, le mémoire doit être adressé sous format papier au directeur/directrice de recherche et aux autres membres du jury **avant le 1er juin 2026**, cachet de la poste faisant foi, doublé d'un envoi électronique au format PDF.

Au second semestre, la BCC2-UE1 est évaluée par la note du mémoire (50 à 80 pages, dont 50 de texte de synthèse originale) soutenu devant le directeur de recherche et un autre enseignant ou un professionnel, au cours du mois de juin.

**M1-S2-BCC3-UE1. – Langue vivante 1****Les étudiants conservent le choix de langue 1 fait au semestre 1**

- Anglais niveau avancé : Sabrina Forment
- Italien niveau avancé : Élodie Cornez

**Évaluation de l'UE** : dans la mesure du possible, l'étudiant doit obtenir deux notes par choix de langue à chaque semestre : une note durant le semestre et une note d'écrit à l'issue du semestre (session en juin). Les modalités de contrôle sont fonction du choix (écrit et/ou oral). S'informer auprès de l'enseignant au début du semestre.

**Anglais avancé : Sabrina Forment**

Approfondissements de l'apprentissage de la langue anglaise à travers l'étude d'artistes ou de mouvements artistiques, Approfondissements de l'apprentissage de la langue anglaise à travers l'étude d'artistes ou de mouvements artistiques, de préférence anglo-saxons. Le cours se présente sous la forme de 8 chapitres réalisables soit en autonomie complète (avec PDF du cours + corrigés), soit réalisables en ligne en autonomie suivie (avec corrections individualisées de l'enseignante). Ce semestre, un « abstract » de sa recherche sera à rendre + un oral sera à réaliser en visio-conférence, en faisant attention aux registres de langue (abstract dans un anglais formel, oral plus informel).

Évaluations : un écrit sur l'un des 8 chapitres + un abstract écrit + un oral = 3 notes.

**M1-S2-BCC4-UE1. – Projet de l'étudiant**

**Les étudiants doivent suivre un enseignement parmi les choix suivants en tenant compte que pour les langues et les enseignements en deux étapes (1 et 2), le choix se fait pour les deux semestres.**

**1 choix parmi les suivants :**

**Art, économie et société****Responsable : (à déterminer à la rentrée)**

Ce cours consiste en l'étude de thèmes transversaux en lien avec les trois grandes notions qui forment son intitulé (comment s'influencent-elles?). Parcourant une vaste chronologie allant de la période médiévale au XX<sup>e</sup> siècle, les séances abordent notamment la question de la signature de l'artiste, la place et le rôle de l'argent dans le développement des pratiques artistiques, les mécaniques qui régissent le marché de l'art ou encore le sens des représentations et autoreprésentations des artistes et de leurs contemporains. Les six séances chrono-thématiques déroulent dès lors des idées destinées à s'entrecroiser afin de donner à voir sur le temps long des phénomènes qui conditionnent encore aujourd'hui le travail des artistes.

**ou**

**Langue vivante 2 (autre que Langue vivante 1) :**

- Italien niveau avancé : Raffaella Zanni
- Néerlandais Initiation A1.1 : Sarah Pekelder
- Italien Initiation A1.1 : Michele Carini

**Évaluation** : dans la mesure du possible, l'étudiant doit obtenir deux notes par choix à chaque semestre. Les modalités de contrôle sont fonction du choix (écrit et/ou oral). S'informer auprès de l'enseignant au début du semestre.

# MASTER 2 HISTOIRE DE L'ART, SEMESTRE 3

## PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART À DISTANCE

| BCC  | ECTS/<br>UE       | Coeff<br>/ UE | Semestre 3                                                                                                                                                                                                                                                   |
|------|-------------------|---------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| BCC1 | UE1<br>9<br>ECTS  | 3             | <b>Séminaires de spécialité disciplinaires<br/>= 36h CM</b><br><br><b>3 séminaires</b><br>- Séminaire HA Médiéval - C1<br>- Séminaire HA Moderne - C1<br>- Séminaire HA Contemporain - C1                                                                    |
| BCC2 | UE1<br>12<br>ECTS | 4             | <b>Formation à la recherche</b><br>- Méthodologie disciplinaire au choix (médiévale, ou moderne, ou contemporaine) (8h TD)<br>- Mémoire avec rapport d'étape                                                                                                 |
| BCC3 | UE1<br>3<br>ECTS  | 1             | <b>Langue = 18h TD</b><br><br><b>Langue vivante 1 = 1 choix :</b><br>- Anglais niveau avancé<br>- Italien niveau avancé                                                                                                                                      |
| BCC4 | UE1<br>3<br>ECTS  | 1             | <b>UE transdisciplinaire = 12h TD</b><br>- Droit du patrimoine                                                                                                                                                                                               |
|      | UE2<br>3<br>ECTS  | 1             | <b>Projet de l'étudiant = 20h CM/ 18h TD</b><br>- Historiographie et épistémologie de l'histoire<br>ou<br>- Langue vivante 2 (autre que Langue vivante 1) :<br>Italien niveau avancé<br>Italien niveau Initiation A1.1<br>Néerlandais niveau Initiation A1.1 |
|      | 30<br>ECTS        | 10            |                                                                                                                                                                                                                                                              |

# MASTER 2 HISTOIRE DE L'ART, SEMESTRE 3

## PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART À DISTANCE

### Modalités d'évaluation et de contrôles des connaissances et des compétences

| Master 2 - Semestre 3                                                                |                                                                     |      |                                                       |        | Modalités d'évaluation                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|------|-------------------------------------------------------|--------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| Bloc de Connaissances et de Compétences                                              | Unité d'enseignement                                                | ECTS | Enseignement                                          | CM /TD | Session unique                                                                              |
| BCC 1 Analyser une problématique relative aux enjeux actuels de l'histoire de l'art  | UE 1 Séminaire de spécialité disciplinaire (3 choix)                | 9    | Séminaire de spécialité disciplinaire contemporain C1 | CM 12h | CC 2 rapports = 1 dans la période de spécialité + 1 autre dans une des deux autres périodes |
|                                                                                      |                                                                     |      | Séminaire de spécialité disciplinaire moderne C1      | CM 12h |                                                                                             |
|                                                                                      |                                                                     |      | Séminaire de spécialité disciplinaire médiéval C1     | CM 12h |                                                                                             |
| BCC 2 Construire, mener, présenter et valoriser une recherche en histoire de l'art   | UE 1 Méthodologie et écriture du mémoire de recherche (1 choix)     | 12   | Méthodologie disciplinaire Médiéval                   | TD 8h  | CC 2 notes : 1 de méthodo et 1 rapport d'étape                                              |
|                                                                                      |                                                                     |      | Méthodologie disciplinaire Moderne                    | TD 8h  |                                                                                             |
|                                                                                      |                                                                     |      | Méthodologie disciplinaire Contemporain               | TD 8h  |                                                                                             |
|                                                                                      | UE 1 Méthodologie et écriture du mémoire de recherche (obligatoire) |      | Formation à la recherche : rapport d'étape            |        |                                                                                             |
| BCC 3 Communiquer au moins dans une langue vivante étrangère                         | UE 1 Langue vivante 1 (1 choix)                                     | 3    | Anglais                                               | TD 18h | Voir MCC CLIL - CC écrit et/ou oral                                                         |
|                                                                                      |                                                                     |      | Autres langues (non débutant)                         | TD 18h | Voir MCC CLIL                                                                               |
| BCC 4 Se positionner dans les champs professionnels de la recherche et du patrimoine | UE 1 Interdisciplinarité                                            | 3    | Droit du patrimoine                                   | TD 12h | CC écrit questions + QCM                                                                    |
|                                                                                      | UE 2 Projet de l'étudiant (1 choix)                                 | 3    | Italien A1.1                                          | TD 24h | Voir MCC CLIL                                                                               |
|                                                                                      |                                                                     |      | Néerlandais A1.1                                      | TD 24h | Voir MCC CLIL                                                                               |
|                                                                                      |                                                                     |      | Italien - Niveau avancé                               | TD 18h | Voir MCC CLIL                                                                               |
|                                                                                      |                                                                     |      | Historiographie et épistémologie de l'histoire        | CM 20h | Voir MCC Histoire - CC écrit                                                                |

# MASTER 2 HISTOIRE DE L'ART, SEMESTRE 4

## PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART À DISTANCE

| BCC  | ECTS/<br>UE       | Coeff/<br>UE | Semestre 4                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|------|-------------------|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| BCC1 | UE1<br>9<br>ECTS  | 3            | <b>Séminaires de spécialité disciplinaires</b><br>(= 36h CM)<br><br><b>3 séminaires</b><br><br>- Séminaire HA Médiéval - D1<br>- Séminaire HA Moderne - D1<br>- Séminaire HA Contemporain - D1                                                                                |
| BCC2 | UE1<br>15<br>ECTS | 5            | <b>Méthodologie et écriture du mémoire</b><br><br>- Méthodologie disciplinaire au choix (médiévale, ou moderne, ou contemporaine) (8h TD)<br>- Mémoire                                                                                                                        |
| BCC3 | UE1<br>3<br>ECTS  | 1            | <b>Langue = 18h TD</b><br><br><b>Langue vivante 1 = 1 choix :</b><br><br>- Anglais avancé<br>- Italien niveau avancé                                                                                                                                                          |
| BCC4 | UE1<br>3<br>ECTS  | 1            | <b>Projet de l'étudiant</b><br><b>(Module pouvant être préparé en S3)</b><br><br><b>Au choix :</b><br><br>- Stage conventionné (voir modalités)<br>- Mise en situation professionnelle (voir modalités)<br>- Validation d'une expérience professionnalisante (voir modalités) |
|      | 30<br>ECTS        | 10           |                                                                                                                                                                                                                                                                               |

# MASTER 2 HISTOIRE DE L'ART, SEMESTRE 4

## PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART À DISTANCE

### Modalités d'évaluation et de contrôles des connaissances et des compétences

| Master 2 - Semestre 4                                                                |                                                                     |      |                                                       |        | Modalités d'évaluation                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|------|-------------------------------------------------------|--------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| Bloc de Connaissances et de Compétences                                              | Unité d'enseignement                                                | ECTS | Enseignement                                          | CM /TD | Session unique                                                                              |
| BCC 1 Analyser une problématique relative aux enjeux actuels de l'histoire de l'art  | UE 1 Séminaire de spécialité disciplinaire (3 choix)                | 9    | Séminaire de spécialité disciplinaire contemporain D1 | CM 12h | CC 2 rapports = 1 dans la période de spécialité + 1 autre dans une des deux autres périodes |
|                                                                                      |                                                                     |      | Séminaire de spécialité disciplinaire moderne D1      | CM 12h |                                                                                             |
|                                                                                      |                                                                     |      | Séminaire de spécialité disciplinaire médiéval D1     | CM 12h |                                                                                             |
| BCC 2 Construire, mener, présenter et valoriser une recherche en histoire de l'art   | UE 1 Méthodologie et écriture du mémoire de recherche (1 choix)     | 15   | Méthodologie disciplinaire Médiéval                   | TD 8h  | CC écrit dossier - UE évaluée par le mémoire                                                |
|                                                                                      |                                                                     |      | Méthodologie disciplinaire Moderne                    | TD 8h  |                                                                                             |
|                                                                                      |                                                                     |      | Méthodologie disciplinaire Contemporain               | TD 8h  |                                                                                             |
|                                                                                      | UE 1 Méthodologie et écriture du mémoire de recherche (obligatoire) |      | Mémoire                                               |        |                                                                                             |
| BCC 3 Communiquer au moins dans une langue vivante étrangère                         | UE 1 Langue vivante 1 (1 choix)                                     | 3    | Anglais                                               | TD 18h | Voir MCC CLIL - CC écrit et/ou oral                                                         |
|                                                                                      |                                                                     |      | Autres langues (non débutant)                         | TD 18h | Voir MCC CLIL                                                                               |
| BCC 4 Se positionner dans les champs professionnels de la recherche et du patrimoine | UE 1 Projet de l'étudiant (1 choix)                                 | 3    | Validation d'une expérience professionnalisante       |        | CC écrit dossier - peut être préparé au S3                                                  |
|                                                                                      |                                                                     |      | STAGE                                                 |        | CC écrit dossier - peut être préparé au S3                                                  |
|                                                                                      |                                                                     |      | Mise en situation professionnelle                     |        | CC écrit dossier - peut être préparé au S3                                                  |

**M2-S3-BCC1-UE1. – Séminaires de spécialité disciplinaire**

**Les étudiants suivent les trois séminaires décrits ci-dessous (un séminaire sur chaque période)**

**Séminaire HA médiéval C1 : Les Primitifs au prisme des transferts artistiques**

**Responsable : Bertrand Cosnet**

La peinture flamande du XV<sup>e</sup> siècle constitue un sujet particulièrement propice pour questionner les phénomènes de circulation et d'échange artistiques à la fin du Moyen Âge. Il permet notamment d'éprouver le concept des transferts artistiques, c'est-à-dire d'interroger les effets et les conséquences des déplacements d'artistes et d'œuvres sur un milieu de réception spécifique. Le séminaire portera une attention toute particulière aux voyages des peintres flamands, au transfert des techniques et à la circulation des modèles.

**Séminaire HA moderne C1 : Versailles méconnu : le palais détruit et le palais inachevé**

**Responsable : Sophie Mouquin**

Pour l'historien de l'art qui s'attache à en découvrir les secrets, il existe un Versailles méconnu : le palais détruit des grands décors du règne de Louis XIV dont il ne subsiste plus que quelques rares vestiges – l'appartement des Bains, l'escalier des Ambassadeurs –, et le palais inachevé des desseins inaboutis comme la chapelle circulaire et les cascades à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'aux projets de modifications des règnes de Louis XV et Louis XVI. Entre destructions, inachèvements et modifications, c'est une nouvelle lecture de Versailles que ce séminaire propose, loin de l'image intemporelle qui lui est généralement attribuée.

**Séminaire HA contemporaine C1 : Le photoconceptualisme****Responsable : Erik Verhagen**

Dans l'optique de trouver une alternative aux médiums traditionnels, nombre d'artistes conceptuels se sont attachés à la photographie, un médium selon eux « sans qualités » susceptible de satisfaire un cahier des charges « objectif » et « neutre ». Deux tendances se manifesteront au sein du photoconceptualisme : Une première inféodée à une conception documentaire de la photographie et une seconde soucieuse de déconstruire le médium afin d'en dévoiler les spécificités ontologiques. Il s'agira de proposer un panorama de ces deux tendances et d'analyser les œuvres des principaux protagonistes de cette tendance.

**Évaluation :** sur l'ensemble des trois séminaires suivis, l'étudiant est évalué par 2 comptes rendus soit d'une publication, soit d'une manifestation scientifique (colloque, journée d'étude). L'un des deux comptes rendus doit correspondre à la période du mémoire, l'autre étant pris dans une autre période (en alternant si possible les deux périodes hors mémoire d'un semestre à l'autre).

**Précisions supplémentaires :**

- Sur l'ensemble de l'année, l'étudiant devra produire au moins un compte rendu de manifestation.
- L'objet du compte rendu (publication ou manifestation) doit être validé par l'un des responsables du séminaire suivi ou par le directeur de recherche.
- Le compte rendu doit compter entre 5 000 et 7 000 signes pour le CR de publication et entre 7 000 et 9 000 signes (espaces compris) pour le CR de manifestation. Vous indiquerez le nombre de signes de votre CR au début de votre texte.

**Les comptes rendus seront à déposer en PDF dans l'espace dédié sur le Moodle du séminaire de l'enseignant avant le 15 décembre 2025. Le titre que vous donnerez au fichier doit impérativement répondre à la norme suivante : NOM-Prénom-M1-S1-BCC1-UE1-NOM enseignant- (exemple : DUPONT-Pierre-M1-S1-BCC1-UE1-COSNET)**

### **M2-S3-BCC2-UE1. – Formation à la recherche**

Méthodologie disciplinaire au choix (médiévale, ou moderne, ou contemporaine) : les étudiants suivent la méthodologie spécifique à la période choisie pour leur mémoire.

#### **Période médiévale, responsable : Etienne Hamon**

Ce TD a pour objectif d'aider l'étudiant dans la présentation formelle de son mémoire de fin de cycle : organisation du propos, sélection, critique et hiérarchisation des sources documentaires et bibliographiques ; identification des illustrations ; établissement des annexes.

#### **Période moderne, responsable : Gaëtane Maës**

Les deux principaux objectifs visés durant le TD sont le perfectionnement de la technique du compte rendu et de la méthodologie du mémoire. Pour ce dernier point, l'accent sera porté sur les éléments fondamentaux pour rendre un propos clair (introduction et conclusion, organisation des outils documentaires).

#### **Période contemporaine, responsable : Erik Verhagen**

L'objectif est de maîtriser les outils bibliographiques et iconographiques propres à l'art contemporain. L'accent sera mis sur l'analyse d'œuvres et la rédaction de notices.

**Évaluation** : Pour le semestre 3, l'étudiant devra rendre deux rapports en fin de semestre, qui seront notés :

1. Dans la période choisie pour le mémoire, l'étudiant rendra un dossier dont le contenu sera fixé par l'enseignant de méthodologie en début de semestre
2. Un rapport d'étape sur le mémoire dont le contenu sera fixé en accord avec le directeur de mémoire (15 pages environ).

**Ces éléments seront à déposer en fichier PDF dans l'espace dédié sur le Moodle de chaque enseignant avant le 15 décembre 2025. Le titre que vous donnerez au fichier doit impérativement répondre à la norme suivante : NOM-Prénom-M1-S1-BCC1-UE1-NOM enseignant (exemple : DUPONT-Pierre-M1-S1-BCC1-UE1-COSNET)**

**M1-S3-BCC3-UE1. – Langue vivante 1**

**Les étudiants doivent suivre un enseignement de langue vivante parmi les choix suivants :**

- Anglais niveau avancé : Sabrina Forment
- Italien niveau avancé : Élodie Cornez

**Le choix de langues se fait pour les deux semestres et il doit suivre les règles de progression des acquis antérieurs.** L'Anglais et l'Italien niveau avancé correspondent à un enseignement en continuité avec les enseignements dispensés dans la Licence en Histoire de l'Art à l'université de Lille. En langue vivante 1, les niveaux « Initiation » (Italien et Néerlandais) sont réservés aux débutants et possibles uniquement sur demande dérogatoire en début d'année.

**Évaluation de l'UE :** dans la mesure du possible, l'étudiant doit obtenir deux notes par choix de langue à chaque semestre : une durant le semestre et une autre en fin de semestre (session de janvier). Les modalités de contrôle sont fonction du choix (écrit et/ou oral).

**Anglais Avancé : Sabrina Forment**

Approfondissements de l'apprentissage de la langue anglaise à travers l'étude d'artistes ou de mouvements artistiques, de préférence anglo-saxons. Le cours se présente sous la forme de 8 chapitres réalisables soit en autonomie complète (avec PDF du cours + corrigés), soit réalisables en ligne en autonomie suivie (avec corrections individualisées de l'enseignante). Il y aura aussi un projet à réaliser pendant le semestre (candidature) + entretien d'embauche fictif en visio-conférence.

Évaluations : un écrit sur l'un des 8 chapitres + un projet écrit + un oral = 3 notes.

**M2-S3-BCC4-UE1. – UE transdisciplinaire****Droit administratif de spécialité : Droit appliqué au patrimoine culturel****Responsable : Michel Viviano**

Il s'agit pour les étudiants d'acquérir les principales connaissances juridiques de protection et de valorisation du patrimoine culturel immobilier et mobilier (domaine public culturel, droit des archives, droit des monuments historiques, propriété littéraire et artistique etc.).

Chapitre I: Qu'est-ce que le patrimoine culturel ? ; Chapitre II: Les acquisitions ; Chapitre III: La protection du patrimoine culturel ; Chapitre IV: La valorisation du patrimoine culturel

**Biblio** : J.F. Auby *Le droit public de la culture*, Paris, 2016 ; J.P. Bady, M. Cornu, J. Fromageau, J.M. Leniaud, V. Négri V. (dir.) *De 1913 au Code du patrimoine, une loi en évolution sur les monuments historiques*, Paris, 2018 ; G. Chabeau (dir.), *Classement, Déclassement, Reclassement, de l'Antiquité à nos jours*, Limoges, 2011 ; M. Cornu, V. Négri V., *Code du patrimoine commenté et annoté 2018*, 2e ed., Paris : Dalloz, 2018 ; Ch.A. Guillot, *Droit du patrimoine culturel et naturel*, 2e éd., Paris : Ellipses, 2017 ; A. Heritier A. *Genèse de la notion juridique de patrimoine culturel : 1750-1816*, Paris, 2003 ; J.M. Pontier « Droit du patrimoine culturel », coll. Droits Publics, 2019.

**Évaluation** : Si possible, deux notes dont un écrit de fin de semestre (s'informer auprès de l'enseignant au début du semestre).

**M2-S3-BCC4-UE2. – Projet de l'étudiant**

**Les étudiants doivent suivre un enseignement parmi les choix suivants :**

**Historiographie et épistémologie de l'histoire**

**Responsable : Gabriel Galvez-Behar**

Cet enseignement a pour objectif de développer chez les étudiantes et chez les étudiants un regard réflexif sur l'histoire et sur ses enjeux théoriques. Il portera cette année sur le discours historique. L'introduction reviendra sur les débats actuels à propos de l'écriture de l'histoire et du rapport entre histoire et littérature. Il s'agira de s'interroger sur les formes du discours historique. Le premier thème abordera la question des révolutions historiographiques en insistant plus particulièrement sur la naissance de l'histoire critique à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. On abordera ensuite les philosophies de l'histoire qui commencent à se développer au XVIII<sup>e</sup> siècle en s'interrogeant sur les ressorts rhétoriques qu'elles encouragent alors. Le troisième temps du cours portera sur l'histoire-science, du modèle rankéen à la *new economic history* en tâchant toujours de mettre en lumière le lien avec l'écriture de l'histoire. Enfin, on s'attachera à comprendre comment les histoires herméneutiques ont pu encourager la fragmentation du discours historique.

**Biblio.** : J.-M. Chapoulie, *Enquête sur la connaissance du monde social: anthropologie, histoire, sociologie : France, États-Unis, 1950-2000*, 2017 ; C. Delacroix, F. Dosse, P. Garcia, et N. Offenstadt (dir.), *Historiographies. Concepts et débats*, Paris, 2010, 2 vol. ; N. Offenstadt, *L'historiographie*, Paris, 2<sup>e</sup> éd., 2017.

**ou Langue vivante 2 (autre que Langue vivante 1) :**

- Italien niveau avancé : Élodie Cornez
- Néerlandais Initiation A1.2 : Sarah Pekelder
- Italien Initiation A1.2 : Giovanni Luna

**Évaluation** : dans la mesure du possible, l'étudiant doit obtenir deux notes par choix à chaque semestre (une durant le semestre et une à la fin du semestre (session de janvier). Les modalités de contrôle sont fonction du choix (écrit et/ou oral). S'informer auprès de l'enseignant au début du semestre.

**M2-S4-BCC1-UE1. – Séminaires de spécialité disciplinaire**

**Les étudiants suivent les trois séminaires décrits ci-dessous (un sur chaque période)**

**Séminaire HA médiéval D1 : Modèles et outils graphiques dans le processus de création**

**Responsables : Etienne Hamon et Mathieu Beaud**

En s'appuyant sur les textes normatifs, les œuvres et les documents figurés parvenus jusqu'à nous, on se penchera sur les ressorts fondamentaux de l'innovation et de la médiation artistique au Moyen Âge. L'accent sera mis sur la création et l'usage des modèles et des dessins préparatoires dans les arts monumentaux et figurés.

**Séminaire HA moderne D1 : Du vrai et du faux en art**

**Responsable : Gaëtane Maës**

Parées d'une aura de mystère, les notions de vrai et de faux ont toujours fasciné les amateurs d'art. La distinction entre une œuvre authentique et un faux repose-t-elle sur la simple intuition, ou bien sur des critères plus tangibles ? C'est à cette question que le séminaire répondra en définissant les outils dont dispose l'historien de l'art et en s'appuyant sur la recherche récente.

**Séminaire HA contemporaine D1 : Exposer, s'exposer et collectionner (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)**

**Responsables : Frédéric Chappey, Isabelle Enaud-Lechien, Pauline Prévost-Marcilhacy**

Dans le contexte de la multiplication exponentielle des expositions d'art contemporain, en France comme à l'étranger, des artistes, des collectionneurs, des marchands vont diversifier leurs stratégies pour se démarquer des circuits traditionnels de l'art.

Pour affirmer les singularités de l'art contemporain (XIXe-XXIe siècles) donner à voir mais aussi, parfois, rendre accessible des artefacts répondant à une esthétique ayant parfois du mal à trouver son public, les dispositifs sont multiples : de l'encadrement à l'in-situ en passant par les problématiques liées aux expositions d'ordre politico-diplomatique imaginées parfois par l'État. Si la collection a pu servir de modèle au musée (XIXe siècle), elle est devenue une stratégie artistique dans le développement de la création contemporaine (XXe-XXIe siècles).

**Évaluation :** sur l'ensemble des trois séminaires suivis, l'étudiant est évalué par 2 comptes rendus soit d'une publication, soit d'une manifestation scientifique (colloque, journée d'étude). L'un des deux comptes rendus doit correspondre à la période du mémoire, l'autre étant pris dans une autre période (en alternant si possible les deux périodes hors mémoire d'un semestre à l'autre).

**Précisions supplémentaires :**

- Sur l'ensemble de l'année, l'étudiant devra produire au moins un compte rendu de manifestation.
- L'objet du compte rendu (publication ou manifestation) doit être validé par l'un des responsables du séminaire suivi ou par le directeur de recherche.
- Le compte rendu doit compter entre 5 000 et 7 000 signes pour le CR de publication et entre 7 000 et 9 000 signes (espaces compris) pour le CR de manifestation. Vous indiquerez le nombre de signes de votre CR au début du texte.

**Les comptes rendus seront à déposer en fichier PDF dans l'espace dédié sur le Moodle du séminaire de l'enseignant avant le 30 avril 2026. Le titre que vous donnerez au fichier doit impérativement répondre à la norme suivante :** NOM-Prénom-M1-S1-BCC1-UE1-NOM enseignant (exemple : DUPONT-Pierre-M1-S1-BCC1-UE1-COSNET)

**M2-S4-BCC2-UE1. – Méthodologie et écriture du mémoire de recherche**

**a/ Méthodologie disciplinaire au choix** (médiévale, ou moderne, ou contemporaine) : les étudiants suivent la méthodologie spécifique à la période choisie pour leur mémoire.

**Période médiévale, responsable : Bertrand Cosnet**

La méthodologie du mémoire portera en particulier sur la rédaction de l'historique et de la critique d'authenticité des œuvres médiévales. Il sera également question de la participation à la vie scientifique (outils pour se tenir informés, répondre à un appel à communication,...).

**Période moderne, responsable : Gaëtane Maës**

Méthodologie du mémoire : l'accent sera porté sur les outils de la communication scientifique (écrite et orale) et sur la mise en page des documents écrits.

**Période contemporaine, responsable : Chang Ming Peng**

Pratique de la recherche et approfondissement méthodologique en vue de la rédaction du mémoire de master 2. Ce cours complète la présentation méthodologique dispensée en master 1 par une approche critique des outils de la recherche, des sources primaires et secondaires, afin de préparer les étudiants à la rédaction d'un mémoire de master 2 témoignant d'une maîtrise de l'analyse critique, sachant concilier la précision documentaire, le choix d'exemples pertinents pour l'argumentation et une vision synthétique. Cette présentation sera accompagnée d'une mise au point sur des thématiques choisies, permettant une mise en pratique de la méthodologie de la recherche et un questionnement sur certains débats et enjeux de l'art contemporain.

Au S4, la méthodologie est évaluée au sein du mémoire final et ne donne pas lieu à un rendu spécifique.

**b/ Le suivi de mémoire**

Il est effectué au sein de cette UE par le/la directeur/directrice de recherche. Il donne lieu à la rédaction finale du mémoire dont la soutenance sera soumise à l'approbation du directeur/directrice (au cours du mois de mai). Les soutenances ont lieu durant le mois de juin (voir modalités ci-dessous).

**Évaluation** : Après accord du directeur de recherches, le mémoire final (100 à 150 pages, dont 80 à 100 de texte de synthèse originale) doit être adressé sous format papier au directeur/directrice de recherche et aux autres membres du jury avant le 1<sup>er</sup> juin, cachet de la poste faisant foi, doublé d'un envoi électronique au format PDF (sauf dérogation à demander par écrit au directeur de mémoire avant le 15 juin).

Soutenance au cours du mois de juin devant le/la directeur/trice de recherche et un ou deux autres enseignants ou professionnels (ou avant le 15 septembre si une dérogation a été accordée).

**M1-S4-BCC3-UE1. – Langue vivante 1**

**Les étudiants conservent le choix de langue 1 fait au semestre 3.**

- Anglais niveau avancé : Sabrina Forment
- Italien niveau avancé : Raffaella Zanni

**Évaluation de l'UE** : dans la mesure du possible, l'étudiant doit obtenir deux notes par choix de langue à chaque semestre. Les modalités de contrôle sont fonction du choix (écrit et/ou oral). S'informer auprès de l'enseignant au début du semestre.

**Anglais Avancé : Sabrina Forment**

Approfondissements de l'apprentissage de la langue anglaise à travers l'étude d'artistes ou de mouvements artistiques, de préférence anglo-saxons. Le cours se présente sous la forme de 8 chapitres réalisables soit en autonomie complète (avec PDF du cours + corrigés), soit réalisables en ligne en autonomie suivie (avec corrections individualisées de l'enseignante). Il y aura aussi un projet à réaliser pendant le semestre (présentation d'un objet, type catalogue – langue formelle) + un oral en visio-conférence (type guide-conférencier).

Évaluations : un écrit sur l'un des 8 chapitres + un projet écrit + un oral = 3 notes.

**M2-S4-BCC4-UE1. – Projet de l'étudiant****Ce module peut être préparé en S3**

Dans un objectif de sensibilisation à la professionnalisation, chaque étudiant doit réaliser au moins un stage, ou une mise en situation professionnelle, ou valider une expérience professionnalisante sur les 4 semestres de Master (Arrêté du 22 janvier 2014).

Une fois son choix fait, l'étudiant doit soumettre son projet de stage, de mise en situation professionnelle, ou de validation d'une expérience professionnalisante à l'approbation d'un enseignant-référent dès le début de l'année universitaire, **et au plus tard le 31 janvier 2026**, selon des modalités spécifiques auxquelles l'étudiant doit impérativement se conformer (voir les documents de cadrage correspondants sur la plate-forme du Moodle du secrétariat).

**Évaluation** : L'évaluation se fait par le biais d'un rapport soumis sous format papier à l'enseignant-référent avant le 1<sup>er</sup> juin et une courte soutenance selon des modalités communiquées en début d'année dans les documents de cadrage.

## REGLEMENT DES ÉTUDES

Tout étudiant de l'Université de Lille est invité à consulter le règlement des études. Vous trouverez deux règlements :

- une **partie commune** qui constitue un cadre de référence pour l'organisation des études au sein de l'Université de Lille. Elle régit le déroulement des études et les modalités de validation d'un cursus de formation s'appliquant à l'ensemble des mentions de DEUST, licence, licence professionnelle (dont le BUT) et master. Le texte du règlement est accessible sur le site internet de l'université <https://www.univ-lille.fr/formation/boite-a-outils-rentree>
- une **partie spécifique**, rédigée le cas échéant au niveau de chaque composante, décrivant en particulier les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) de chaque mention de formation. Cette partie est diffusée par chaque composante en fonction des outils qui sont à sa disposition (intranet, moodle) et est également disponible sur <https://humanites.univ-lille.fr/histoire-art>

*Vous y trouverez en particulier le détail sur les procédures d'admission et d'inscription, l'organisation générale des cursus, les modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances et des compétences, l'organisation des évaluations, les aménagements des études pour les publics spécifiques.*



## MODALITES DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Conformément au *Code de l'éducation*, les **modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances (MCC)** indiquent annuellement pour chaque élément évalué :

- le nombre d'épreuves
- la nature (écrit, oral)
- le niveau d'évaluation retenu (BCC, UE ou EC)
- la durée
- le coefficient
- le type (évaluation continue intégrale, évaluation continue avec seconde session, évaluation terminale)
- dans le cas d'une évaluation continue avec seconde session, les modalités de report des notes
- l'évaluation des connaissances et des compétences peut avoir recours, pour tout ou partie, aux moyens numériques (article D. 611-12 du *Code de l'éducation*).

Les équipes pédagogiques veillent à la cohérence de ces diverses modalités et en informent les apprenants (par le biais notamment du guide des études) afin d'explicitier les exigences attendues d'eux au regard des objectifs de la formation.

La **communication des MCC** aux usagers est effectuée **au plus tard dans le mois qui suit la rentrée universitaire de la formation** et ne peuvent être modifiées en cours d'année, sauf cas de force majeure. Les supports associés à cette communication doivent rester accessibles jusqu'à l'issue de toutes les sessions d'évaluation de l'année universitaire.

Les MCC peuvent être adaptées selon les régimes de formation (formation initiale, continue, à distance) et aux publics spécifiques (salariés, personnes en situation de grossesse, etc...) ou encore via le contrat de réussite pédagogique pour les étudiants de Licence.

## REGLES DE VALIDATION

**ADM** = admis

**ADMC** = admis par compensation entre BCC de même numéro entre semestres

**ABJ** = **absence justifiée dans les 72h auprès du secrétariat par un certificat médical**. Une absence, même justifiée, donne lieu à la note de 0.

**ABI** = absence injustifiée entraînant un DEF et bloquant le calcul de l'UE, du BCC concerné et de l'année.

**AJ** = ajourné

**AJAC** = passage en année supérieure avec enjambement

**DEF** = défaillant

### VALIDATION DIRECTE

Il est nécessaire de **valider la totalité des BCC pour obtenir son année**.

- La validation directe des crédits ECTS attachés à une UE est effectuée si la note finale à cette UE est égale ou supérieure à 10/20.
- Si le BCC inclut plusieurs UE, la validation directe des crédits ECTS attachés à un BCC est effectuée si la note finale à chaque UE est égale ou supérieure à 10/20.
- Si une UE d'un BCC inclut plusieurs éléments constitutifs (EC), la validation directe de chaque élément constitutif est effectuée si la note finale est égale ou supérieure à 10/20 ou si les compétences requises sont vérifiées lors du contrôle des connaissances (validation sans note).
- La validation d'un semestre est effectuée lorsque chaque BCC constituant le semestre est validé (30 crédits).

### VALIDATION PAR COMPENSATION

En Master, la compensation s'effectue au sein des BCC et des UE. Elle ne s'effectue pas entre les BCC différents. Il est possible de ne pas appliquer la compensation entre les UE au sein d'un BCC si celles-ci correspondent à des compétences non compensables.

### **ORGANISATION DES ÉVALUATIONS**

Les contrôles de connaissances peuvent être organisés tout jour ouvrable, dans les périodes d'enseignement ou d'examens. La convocation des étudiants aux épreuves terminales d'évaluation (écrites et orales) est faite par voie d'affichage, sur des panneaux réservés à cet effet, ou dans l'ENT des étudiants, au moins 15 jours avant le début des épreuves. Elle comporte l'indication de la date, de l'heure et du lieu de chaque épreuve.

Une convocation individuelle est envoyée aux étudiants dispensés d'assiduité dans le cadre d'aménagements spécifiques (étudiants en situation de handicap en particulier).

Veillez à vous tenir informer des dates, horaires et modalités, qu'elles soient organisées par le département, un autre département ou par la scolarité du campus Pont-de-Bois. En cas de doute sur les dates, horaires ou épreuves à présenter, contactez au plus vite la gestionnaire de votre formation.

### **ORGANISATION DES JURYS**

Dans les conditions prévues à l'article L. 613-1 du code de l'éducation, la direction de la composante nomme annuellement, par délégation, du président de l'université, le président et les membres des jurys. Le jury est organisé à la mention et peut donner lieu à des séances de préparation à l'échelle d'un ou de plusieurs parcours. Le jury comprend au moins une moitié d'enseignants-chercheurs et d'enseignants parmi lesquels le président du jury.

### **VALIDATION DU DIPLÔME**

Le diplôme s'obtient soit par acquisition de chaque BCC constitutif du parcours, soit par application des modalités de compensation précitées.

Le diplôme de Licence Histoire de l'art et Archéologie s'obtient quand les 180 crédits affectés aux blocs de connaissances et de compétences des six semestres sont acquis.

Les mentions sont données au diplôme de Licence Histoire de l'art et Archéologie selon la nomenclature suivante :

- « Assez bien » si la moyenne générale est supérieure ou égale à 12/20
- « Bien » si la moyenne générale est supérieure ou égale à 14/20
- « Très bien » si la moyenne générale est supérieure ou égale à 16/20

Aucune mention n'est délivrée en session de rattrapage sauf décision spéciale du jury.

### **ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS ET ACCES AUX EVALUATION**

Les règles d'assiduité aux enseignements valent les règles d'assiduité aux évaluations continues.

La **présence à tous les travaux dirigés (TD)** est **obligatoire**.

La **présence à tous les examens** est **obligatoire** (DS, exposés, interrogations écrites, etc.).

Toute absence devra être **justifiée**. En cas d'absence injustifiée (**ABI**), vous serez porté « défaillant » (**DEF**) dans le logiciel de recueil des notes, ce qui signifie que votre moyenne semestrielle ne pourra être calculée et que vous devrez par conséquent passer les examens de rattrapage en session 2 (contrôle terminal).

Seuls un certificat médical, un arrêt de travail (pour les stagiaires de la formation professionnelle) ou une attestation validée par le responsable pédagogique de l'enseignement concerné peuvent justifier une absence. **Le justificatif de l'absence est fourni au secrétariat pédagogique de la formation et au responsable de l'enseignement au plus tard 72 heures après l'absence. Tout certificat remis trop tardivement sera automatiquement refusé.**

Une absence justifiée (**ABJ**) donne lieu à un zéro. Dans certains cas d'absence justifiée, laissés à l'appréciation de l'enseignant, un rattrapage pourra vous être accordé, mais cette possibilité ne constitue en aucun cas un droit.

La mention **ABI** (absence injustifiée) est saisie et le résultat « Défaillant » est reporté sur le procès-verbal.

La mention **ABJ** (absence justifiée) est saisie et le résultat « Ajourné » est reporté sur le procès-verbal.



**L'attention des étudiants est attirée sur le fait que le manquement à l'obligation d'assiduité et l'absence aux examens entraîneront systématiquement la suspension de la bourse ainsi que dans certaines situations la restitution des sommes déjà versées.**

Les absences aux contrôles continus et aux examens terminaux sont rapportées au CROUS dans le cadre du contrôle de l'assiduité des étudiants boursiers. Elles entraînent une suspension du versement de la bourse par le CROUS et, le cas échéant, la production d'un ordre de reversement.

De même, tout étudiant ne procédant pas à son inscription pédagogique dans les temps à chaque semestre voit le paiement de sa bourse immédiatement suspendu (la date limite de l'IP est communiquée après le début de chaque semestre).

## BIBLIOTHEQUES

Accessibles aux étudiants, enseignants, chercheurs et chercheuses, personnels ainsi qu'aux personnes extérieures à l'université, les bibliothèques universitaires et *Learning centers* couvrent l'ensemble des champs disciplinaires des formations proposées à l'Université de Lille :

<https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/bibliotheques-et-learning-center/>

### Trouver les ressources :

- L'Université de Lille et ses bibliothèques, vous propose des ressources documentaires physiques en libre accès ou en magasin (réserve) que vous pouvez obtenir rapidement en faisant la demande depuis Lillocat ou auprès d'un bibliothécaire. Lillocat est un moteur de recherche documentaire permettant de trouver et d'accéder facilement aux ressources physiques et numériques de ces bibliothèques : [https://lillocat.univ-lille.fr/discovery/search?vid=33UDLILLE\\_INST:ULILLE](https://lillocat.univ-lille.fr/discovery/search?vid=33UDLILLE_INST:ULILLE)
- Grâce au système du prêt entre bibliothèques (PEB), vous pouvez demander des documents en dehors de la région de Lille et les faire venir gratuitement. La réservation se fait via le catalogue collectif du Système universitaire de documentation (Sudoc) : <https://abes.fr/reseau-sudoc/sudoc-outils-et-services/peb/>
- Votre inscription à l'Université, vous permet également d'accéder à des ressources électroniques : <https://liste-documentation-electronique.univ-lille.fr/>





## BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

La bibliothèque universitaire des sciences humaines et sociales BU SHS est en cours de rénovation, cela jusqu'en 2026. Pendant la durée des travaux, le bâtiment D sur le campus Pont-de-Bois devient bibliothèque universitaire provisoire.

80 000 documents en libre accès  
184 places assises : 150 places de travail et 34 postes informatiques  
Prêt/retour, inscriptions et renseignements bibliographiques, PEB

### Contact

Tel. : 03.20.41.70.00

<https://bushs.univ-lille.fr>

---

## BIBLIOTHEQUE HUMANITES

*Arts, lettres modernes, philosophie et sciences du langage*

Emprunt possible pour les détenteurs d'une carte multiservices ou d'une carte lecteur

4 espaces de co-working, 4 postes informatiques, une salle concours, matériels à disposition (massicot, machine à relier, télé agrandisseur, scanner)

**Animation culturelle et scientifique :** cafés-débats, ateliers de recherche documentaire, d'écriture littéraire et des séances de lecture publique, invitations de personnalités

### Contact

Campus Pont-de-Bois Bâtiment A – salle A1.727

Tel. : 03.20.41.61.81

Mail : [bhuma@univ-lille.fr](mailto:bhuma@univ-lille.fr)

### Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi : 8h-20h

Vendredi : 8h-19h

Samedi : 9h-13h



## BIBLIOTHEQUE JULES MICHELET

*Histoire, géographie et histoire de l'art*

- Fonds en histoire de la période médiévale à la période contemporaine
- Fonds préparation aux concours CAPES histoire-géographie et Agrégation en histoire
- Fonds en histoire de l'art (peinture, gravure, sculpture, architecture, urbanisme) incluant la muséologie, la muséographie et le patrimoine régional et mondial

200 places, 4 espaces de co-working, 4 postes informatiques, une salle concours

### Contact

Campus Pont-de-Bois Bâtiment A – salle A2.398

Tel. : 03.20.41.62.73

Mail : [bibliotheque.michelet@univ-lille.fr](mailto:bibliotheque.michelet@univ-lille.fr)

<https://michelet-biblio.univ-lille.fr/>

### Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi : 8h-20h

Vendredi : 8h-19h

## BIBLIOTHEQUE GEORGES LEFEBVRE

rattachée à l'UMR 8529 IRHIS

*Histoire et histoire de l'art du Moyen Age à l'époque contemporaine, histoire régionale*

Consultation sur place

### Contact

Campus Pont-de-Bois Bâtiment A – salle A1.217

Tel. : 03.20.41.63.62

<https://bibirhis.hypotheses.org/>

### Horaires d'ouverture

Lundi : 9h00-12h30 / 14h00-17h30

Mardi, mercredi, jeudi : 9h00-17h30

Vendredi : 9h00-13h00



## CENTRES DE RECHERCHE



La Faculté des Humanités associe **cinq laboratoires de recherche** :

- ALITHILA - Analyses littéraires et histoire de la langue
- CEAC - Centre d'étude des arts contemporains
- HALMA - Histoire, archéologie et littérature des Mondes Anciens
- IRHiS - Institut de recherches historiques du Septentrion
- STL - Savoirs, Textes, Langage

La formation dispensée aux étudiants en HAA s'appuie sur les recherches effectuées par les enseignants-chercheurs, qui sont, pour la plupart, rattachés aux unités de recherche HALMA et IRHiS dépendant de l'Université de Lille et du CNRS (Centre national de la recherche scientifique).



Univ. Lille, CNRS, MC, UMR 8164 - HALMA

### HALMA

#### HISTOIRE, ARCHEOLOGIE ET LITTERATURE DES MONDES ANCIENS

Unité Mixte de Recherche 8164

*Etudes de la préhistoire à l'Antiquité tardive centrées sur le bassin Méditerranéen, l'Europe du nord et de l'Atlantique jusqu'au Moyen-Orient*

Équipe pluridisciplinaire associant des archéologues, historiens, philologues et spécialistes des cultures antiques

Directrice : Sandrine Huber

Directeurs-adjoints : Philippe Abrahami et Charles Delattre

Gestionnaire-Valorisation de la Recherche : Thibaut Foutreyn

#### Contact

**Campus Pont-de-Bois – Bâtiment E – 1<sup>er</sup> étage**

Mail : [halma@univ-lille.fr](mailto:halma@univ-lille.fr)

<https://halma.univ-lille.fr/>



# IRHiS

**Institut de Recherches  
Historiques du Septentrion**

UMR 8529, UNIV. LILLE • CNRS

## IRHiS

### INSTITUT DE RECHERCHES HISTORIQUES DU SEPTENTRION

Unité Mixte de Recherche 8529

*Etudes du Moyen Age à nos jours en histoire et histoire de l'art régionale et internationale*

*Images, langages et réception artistiques, savoirs et circulations économiques, interactions des territoires et des sociétés*

Directeur : Charles Mériaux

Directrice adjointe en charge des Humanités numériques : Elise Baillieul

Directrice adjointe en charge des doctorants : Marie Derrien

Directeur adjoint en charge des partenariats internationaux : Christophe Fletcher

Secrétaire générale Valorisation de la recherche : Christine Aubry

#### Contact

**Campus Pont-de-Bois – Bâtiment E – niveau -1**

Mail : [christine.aubry@univ-lille.fr](mailto:christine.aubry@univ-lille.fr)

<https://irhis.univ-lille.fr/>

## ASSOCIATIONS DU DEPARTEMENT

### GAUL – GROUPEMENT ARCHÉOLOGIQUE UNIVERSITAIRE LILLOIS

Ensemble d'étudiants en archéologie de l'Université de Lille, le GAUL est une association aux rôles pédagogiques variés. Cette association est ouverte à tous les étudiants d'horizons divers dès la Licence, ainsi qu'au grand public qui souhaite promouvoir l'archéologie. Les objectifs essentiels sont :

- aider les étudiants en archéologie et en histoire dans leur travail tutorat, aide aux exposés, annales, etc.
- promouvoir l'activité archéologique par le biais d'offres de stage, de rencontres avec des professionnels, d'expositions et d'excursions
- rendre des services aux étudiants mise à disposition de documentation scientifique, vente de truelles, etc.
- la mise en ligne d'un site web comprenant l'actualité de la recherche et de l'association, ainsi qu'un forum
- l'édition d'un journal, le *Journal du GAUL* traitant de sujets liés à l'archéologie et à l'université

**Campus Pont-de-Bois - Bâtiment E - Bureau E1.02**

Mail : [gaulville@gmail.com](mailto:gaulville@gmail.com)

### LILLOMUSÉES – ASSOCIATION DU MASTER PATRIMOINE ET MUSÉES

L'Association Lillomusées est un complément pratique et concret au Master Patrimoine et Musées. Ses missions sont :

- valoriser les travaux patrimoniaux et projets culturels de ses étudiants en lien avec certains de ses enseignements
- favoriser une meilleure connaissance et solidarité entre les différentes promotions
- Encourager l'insertion professionnelle, en offrant des opportunités supplémentaires de faire connaître les travaux réalisés et les compétences spécifiques acquises par les étudiants

Mail : [lillomusees@univ-lille.fr](mailto:lillomusees@univ-lille.fr)

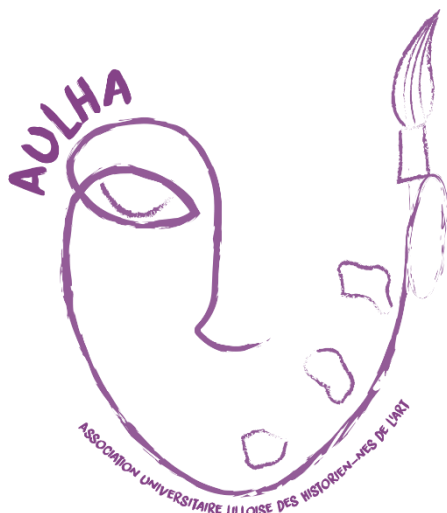
<https://lillomusees.univ-lille.fr>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/association-lillomusees-84b1b5277/>



**GAUL**  
Groupe Archéologique  
Universitaire Lillois





### AULHA – ASSOCIATION UNIVERSITAIRE LILLOISE DES HISTORIENS DE L'ART

AULHA a pour projet d'accueillir, de guider les étudiants en donnant quelques clés essentielles et pratiques pour la réussite des études, que ce soit au niveau purement théorique (pour les cours) ou bien social (les rencontres physiques et interactions sociales). Divers projets au cours de l'année :

- sorties culturelles et visites guidées au sein de la métropole lilloise
- semaine dédiée à une ou plusieurs thématiques particulières
- dossiers bibliographiques et fiches techniques/méthodologiques pour la licence
- bourses aux livres d'Histoire de l'art
- « After Work » dans notre QG lillois (qui sera dévoilé très prochainement lors d'un post particulier...)
- rédaction d'articles autour d'une ou plusieurs thématiques particulières

**Campus Pont-de-Bois - Bâtiment A - Bureau A2.358**

Tel. : 03.20.41.61.38

Mail : [aulhaasso@gmail.com](mailto:aulhaasso@gmail.com)

# **Informations pratiques**

## LE CLIL

Le **centre de langues de l'Université de Lille (CLIL)** est consacré à l'enseignement et à l'apprentissage des langues vivantes. Le CLIL réunit **3 pôles** :

- Le **pôle DELANG** vous permet d'accéder à la diversité linguistique et de parfaire vos techniques de communication. Ce pôle coordonne et gère toutes les UE de langues vivantes, les langues proposées en option et les diplômes universitaires de formation en langue (DUFL). Pas moins de 22 langues sont proposées par le pôle DELANG à l'ensemble des étudiants de l'Université de Lille.

### **Pôle DELANG Pont-de-Bois – Bâtiment A – salle A1.682**

Tel. : 03.20.41.72.37 / 03.20.41.72.65

Mail : [delang.pdb@univ-lille.fr](mailto:delang.pdb@univ-lille.fr)

- Le **pôle DEFI** (département d'enseignement du français à l'international) en charge des enseignements FLE (Français Langue Étrangère) accueille des étudiants internationaux souhaitant apprendre la langue française et connaître la culture. Ces formations permettent de valider des crédits ETCS.
- Le **pôle didactique transversal** coordonne les certifications et les centres de ressources en langues (CRL).

**Les certifications** : le CLIL offre la possibilité aux étudiants d'obtenir une ou plusieurs certifications en langues, comme le CLES (certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur) ou d'autres certifications externes. La passation de la certification CLES est encouragée avec une inscription par an prise en charge par l'établissement pour les étudiants inscrits à l'Université de Lille.

<https://clil.univ-lille.fr/certifications/cles/>

Mail : [cles@univ-lille.fr](mailto:cles@univ-lille.fr)

**Les centres de ressources en langues (CRL)** : ce sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en autoformation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage (tuteurs, ateliers, tandem, cafés langues). Ce dispositif est accessible gratuitement aux étudiants, enseignants ou personnels de l'université. L'inscription se fait en ligne via l'application CALAO disponible sur l'ENT.

## Contact

### **CRL Pont-de-Bois – Bâtiment B – salle B2.252 (en face de l'amphi B3)**

Tél. : 03.20.41.68.13

Mail : [crl@univ-lille.fr](mailto:crl@univ-lille.fr)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 18h

## FAIRE UN STAGE ET ETRE ACCOMPAGNE DANS SON INTERTION PROFESIONNELLE

Le stage, qu'il soit obligatoire ou optionnel, permet non seulement d'expérimenter les connaissances acquises dans votre formation à l'Université mais aussi de développer de nouvelles compétences qui vont enrichir la poursuite de vos études et faciliter vos démarches d'insertion professionnelle.

Tout stage donne lieu à la production d'une **convention de stage**, document contractuel **obligatoire**, qu'il convient de saisir au moins 3 semaines avant le début du stage sur l'application ESUP-Gérer mes stages, disponible sur votre ENT.

Afin d'établir votre convention de stage, nous vous invitons à prendre connaissance de l'ensemble des procédures sur le site de la Faculté et sur Moodle :

<https://humanites.univ-lille.fr/stages-insertion-professionnelle>

Pour rejoindre le cours Moodle dédié aux stages et à l'insertion professionnelle, clé : msru5j

Vous y trouverez également des outils et ressources pour vous aider dans vos démarches de stage (recherche, candidature...) et pour vous guider dans l'élaboration de votre projet professionnel. Nous vous invitons également à vous inscrire sur les réseaux sociaux professionnels, véritables appuis pour élargir votre réseau professionnel et faciliter votre recherche de stage.

**Lilagora, le réseau professionnel de l'Université de Lille :**

<https://www.lilagora.fr/group/faculte-des-humanites/30>

**LinkedIn, réseau social professionnel :**

<https://www.linkedin.com>

**Contact :**

**Bureau des stages – Bâtiment A – Bureau A3.336**

Suzanne KLIMSZA

Mail : [suzanne.klimsza@univ-lille.fr](mailto:suzanne.klimsza@univ-lille.fr)

Tel. : 03.62.26.95.00

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 10 à 12h et de 15h à 17h

## MOBILITE INTERNATIONALE



L'Université de Lille propose aux étudiants des périodes de mobilité dans des établissements scolaires de l'un des 33 pays membres du programmes ERASMUS + ou dans des établissements d'enseignement supérieur partenaires hors-Europe. A partir de la Licence 2, vous avez la possibilité de partir un ou deux semestres pour une mobilité d'étude ou de stage.

### Les principes d'une mobilité à l'étranger :

- Reconnaissance des études validées à l'étranger : vous suivez les enseignements dans l'université à l'étranger (60 ECTS/an), et cela vous donne l'équivalence de votre année à l'Université de Lille donc vous n'avez pas à repasser cette année d'étude quand vous revenez à Lille
- Aucun frais de scolarité dans l'université d'accueil (seulement ceux de Lille)
- Obtention de bourses et d'aides spécifiques (Allocation Erasmus, bourse Mermoz, etc.)
- Amélioration des compétences linguistiques
- Découverte de nouvelles expériences pédagogiques
- Ouverture interculturelle

**Informations :** <https://international.univ-lille.fr/>

### Contact

**Coordinateur relations internationales :** Markus KOHL, [markus.kohl@univ-lille.fr](mailto:markus.kohl@univ-lille.fr)

## ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP



L'Université de Lille est pleinement engagée dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Le **Bureau de Vie Etudiante et Handicap (BVEH)** accueille les étudiants et propose la mise en place d'ajustements pédagogiques pour le suivi des enseignements, tout en aménageant les conditions d'examens.

**ATTENTION :** la procédure étant longue, vous devez dès le début de l'année universitaire entreprendre vos démarches.

### AMENAGEMENTS DES ETUDES (liste non exhaustive)

- Aménagement du cursus (étalement d'étude, dispense d'assiduité, délais supplémentaire)
- Assistant d'études, preneur de notes, tuteur
- Aides techniques et matérielles (PC portable avec logiciel, photocopies, support numérique)

### AMENAGEMENTS DES EXAMENS (liste non exhaustive)

- Majoration du temps de composition (tiers temps)
- Salle à part ou individuelle
- Prêt d'un ordinateur avec logiciel
- Assistance d'un secrétaire d'examen
- Adaptation des sujets
- Possibilité d'effectuer des auto-soins et des sorties de salle

### Contacts

**BVEH Pont-de-Bois -Bâtiment A – Bureau A2.027**

Tel. : 03.20.41.73.26

Mail : [bveh.pdb@univ-lille.fr](mailto:bveh.pdb@univ-lille.fr)

**Référent pédagogique :** Frédéric CHAPPEY, [frederic.chappey@univ-lille.fr](mailto:frederic.chappey@univ-lille.fr)

**Référente administrative :** Lorraine BERTHELEMY, [lorraine.berthelemy@univ-lille.fr](mailto:lorraine.berthelemy@univ-lille.fr)

## DEMANDER UN AMENAGEMENT DES ETUDES ET DES EXAMENS



- 1** Prendre rendez-vous avec le BVEH pour définir vos besoins
- 2** Prendre rendez-vous avec le médecin au Centre de Santé des étudiants (SUMPPS) qui délivre un certificat
- 3** La Commission Handicap Plurielle d'Etablissement (CHPE\*) étudie votre dossier
- 4** Le BVEH transmet une notification des aménagements à l'étudiant pour signature
- 5** Le référent Handicap de votre département communique les aménagements aux enseignants et à l'équipe administrative

*\* La commission est composée du personnel chargé de la mission handicap, du médecin SUMPPS, des référents des composantes de la faculté ; elle étudie l'ensemble des dossiers en fonction des possibilités d'aménagements dans votre formation*



## SCOLARITE

### INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

L'inscription administrative se déroule en **quatre étapes pour les nouveaux étudiants** :

**Etape 1** : Munissez-vous de l'attestation d'acquiescement de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) et de votre numéro INE-INES.

**Etape 2** : Mettez en ligne les pièces demandées sur la plateforme : <https://inscriptions.univ-lille.fr>

**Etape 3** : Recevez à domicile **votre carte étudiante et certificat de scolarité** après vérification de votre dossier d'inscription administrative par le relais scolarité inscription.

La carte multiservices permet :

- d'avoir accès aux locaux universitaires,
- d'emprunter auprès des bibliothèques universitaires partenaires,
- de vous restaurer en payant via l'application IZLY.

**Etape 4** : Suite à votre inscription administrative, vous devez **activer votre identité numérique**. Pour initialiser votre identité numérique, vous allez recevoir un mail d'activation sur l'adresse communiquée lors de votre inscription.

Vous devrez ensuite vous rendre sur <https://ent.univ-lille.fr> pour vous authentifier

Une fois la phase d'authentification effectuée, vous serez automatiquement redirigé sur votre ENT, en mode connecté.

À noter

- le format de votre identifiant (ou login) doit prendre la forme : prenom.nom.etu
- le format de votre mail doit prendre la forme : [prenom.nom.etu@univ-lille.fr](mailto:prenom.nom.etu@univ-lille.fr)

Retrouvez la procédure étape par étape en vidéo : <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater-sinscrire>

### Contact

**Relais scolarité Pont-de-Bois – Bâtiment A – Maison de l'étudiant**

Tel. : 03 20 41 60 35

### INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

L'inscription pédagogique s'effectue sur le site web de l'université via votre ENT. Seule l'inscription pédagogique vous permet de vous inscrire aux cours que vous avez choisis (en cas de choix) et de valider votre inscription aux examens. L'inscription pédagogique doit se faire **à chaque semestre**. En cas de problème, contactez votre secrétaire pédagogique.



### INFORMARTION, ORIENTATION

Les conseillers du **service universitaire d'accompagnement, d'information et d'orientation (SUAIO)** sont à votre écoute pour vous informer sur l'offre de formation, l'organisation des études, les passerelles entre filières, les poursuites d'études et la découverte des métiers. Le SUAIO est également à votre disposition pour vous accompagner dans votre réflexion et votre démarche de réorientation.

#### Informations :

<https://www.univlille.fr/formation/sinformer-sorienter/etreaccompagne-tout-au-long-de-son-cursus>

#### Contact

**SUAIO Pont-de-Bois – Bâtiment A – Maison de l'étudiant**

Tel. : 03.20.41.62.46

Mail : [orientation@univ-lille.fr](mailto:orientation@univ-lille.fr)

### AMENAGEMENTS DES ETUDES

L'Université de Lille propose des aménagements pédagogiques spécifiques, des formes d'enseignement, des emplois du temps et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences au bénéfice de certaines catégories d'étudiants :

- Étudiant en situation de handicap
- Étudiant artiste de haut niveau
- Étudiant engagé dans plusieurs cursus
- Étudiant inscrit dans des formations à distance
- Étudiant inscrit à l'association sportive de l'Université de Lille
- Engagement citoyen et associatif
- Étudiante enceinte
- Étudiant chargé de famille
- Étudiant bénéficiant du statut étudiant-entrepreneur (délivré par le MESR)
- Sportif de haut niveau
- Étudiant salarié
- Étudiant en exil

**Informations :** <https://www.univ-lille.fr/formation/amenagements-des-etudes/>

**Demande de contrat d'aménagement :** <https://intranet.univ-lille.fr/etu/scolarite/amenager-mes-etudes/>



## LA VIE SUR LE CAMPUS

### CULTURE

Informez-vous auprès du service Action Culture sur les nombreuses manifestations culturelles organisées sur le campus

Rendez-vous culturels : spectacles, conférences, sorties, expositions

Ateliers de pratique artistique : théâtre, cirque, arts visuels, arts numériques, musique, danse, art vocal, écriture, littérature

Projets culturels : théâtre, danse, chant, musique

Le dispositif **Atout Culture de l'Université de Lille** vous permet de bénéficier d'avantages auprès des structures culturelles de la région :

<https://culture.univ-lille.fr/atout-culture/atout-culture/>

Des lieux de culture au cœur des campus :

- Campus Cité scientifique - l'Espace culture
- Campus Pont de Bois - le Kino, le Théâtre des Passerelles, la galerie d'exposition les 3 Lacs, la BU SHS

### Contact

#### Direction culture

Mail : [culture@univ-lille.fr](mailto:culture@univ-lille.fr)

<https://culture.univ-lille.fr>

### SPORT

Des activités sportives notées ou non, compétitives ou de loisir, autonomes ou surveillées sont proposée par le **Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives** (SUAPS) chaque semaine dans les divers campus.

### Contact

#### Maison des sports Pont-de-Bois – Bâtiment A

Tel. : 03.20.41.62.69

Mail : [arlene.sturbaut@univ-lille.fr](mailto:arlene.sturbaut@univ-lille.fr)

: <https://sport.univ-lille.fr>



### LA MAISON DE LA MEDIATION

La maison de la médiation est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour mission de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser la communauté universitaire notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

La maison de la médiation est associée à différents dispositifs :

- La cellule de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)
- La cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVISH)
- Le médiateur, référent racisme, antisémitisme et en charge des discriminations

Tout étudiant ayant été victime ou témoin direct d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, et d'agissements sexistes, peut faire un signalement auprès de l'université par le biais du formulaire en ligne sur l'intranet : <https://intranet.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/>  
Rubrique Signalement, onglet "Comment faire un signalement".

#### Contacts

Tel. : 03.62.26.91.16

Mail : [maison-mediation@univ-lille.fr](mailto:maison-mediation@univ-lille.fr)

Cellule harcèlement moral (CESAHM) : [contact-harcelement-moral@univ-lille.fr](mailto:contact-harcelement-moral@univ-lille.fr)

Cellule harcèlement sexuel (CEVIHS) : [contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr](mailto:contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr)

Médiateur, référent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations : [amadoubal@univ-lille.fr](mailto:amadoubal@univ-lille.fr)

**Permanences** : du lundi au vendredi au siège de l'université (Lille) ou aux jours et lieux de permanence sur les campus : <https://ent.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/>

**Maison de l'étudiant Pont-de-Bois - Bâtiment A - salle A2.025**

**Informations** : <https://www.univ-lille.fr/universite/connaitre-les-engagements-qui-nous-guident/garantir-legalite-et-la-diversite>



## SE LOGER

### Où se loger ?

- Dans une résidence universitaire du Crous :  
<https://www.crous-lille.fr/logements/>
- Chez un particulier avec le système locaviz du Crous (garantissant le paiement du loyer et des charges locatives à votre propriétaire en cas de défaillance de paiement) :  
<https://www.lokaviz.fr/home/index/n:203>
- Location partenaire de l'université :  
<https://univ-lille.studapart.com/fr/>
- Il existe également d'autres moyens pour se loger :  
Chez des bailleurs (dans le privé et d'autres alternatives telles que logement à la ferme, HLM...)  
En colocation dans le cadre d'un projet solidaire  
En résidence hôtelière pour des courts et moyens séjours

### Informations :

<https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/vie-pratique/se-loger>

### Les différents types d'aide au logement dont vous pouvez bénéficier :

<https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/vie-pratique/aides-au-logement>

## SE RESTAURER

Il existe sur les campus de nombreuses possibilités pour se restaurer le midi ou même le soir, prendre le petit-déjeuner ou juste un café. Des espaces de convivialité sont également à votre disposition au cœur du campus Pont-de-Bois dans les bâtiments A et B : micro-ondes, tables de pique-nique, etc.

### Découvrez les points de restauration :

<https://www.crous-lille.fr/se-restaurer/ou-manger/>

Dans les restaurants universitaires, vous pourrez prendre un repas complet au tarif étudiant de 3,30 € et même des repas gratuits sous conditions : <https://www.crous-lille.fr/restauration/laide-a-restaurationhauts-de-france/>

Le Crous dispose de son propre moyen de paiement via le service IZLY. Pour payer votre repas, ouvrez l'application avec votre téléphone mobile, cliquez sur « Payer », générez un QR code, et présentez le ou utilisez votre carte d'étudiant sans contact.

### En savoir plus sur le compte IZLY :

<https://www.izly.fr/#howitworks>

## LES RESSOURCES NUMERIQUES

Les ressources numériques de l'université permettent de se connecter en tout lieu, d'avoir accès à des informations sur l'organisation et la vie de l'université mais aussi d'échanger et de collaborer via différents outils.

### Environnement numérique de travail (ENT) : applications, actualités et intranet

L'ENT ULille est votre porte d'entrée pour accéder aux applications pratiques, aux alertes et actualités de l'université, à l'intranet et à la plateforme pédagogique Moodle.

### Identité numérique

Dès votre inscription, une identité numérique et un compte associé sont générés automatiquement. En tant qu'étudiant de l'Université de Lille, vous disposez d'une adresse mail de type : [prenom.nom.etu@univ-lille.fr](mailto:prenom.nom.etu@univ-lille.fr)

### Se connecter au réseau sans fil - WIFI

Pour vous connecter au réseau sans fil, choisissez le réseau wifi sécurisé eduroam avec authentification. Votre email ULille est votre identifiant.

Retrouvez le tuto pour vous connecter : <https://infotuto.univ-lille.fr/fiche/eduroam>

### Messagerie et agenda en ligne

Mails, carnet d'adresses, agendas partagés... vous bénéficiez d'un dispositif de messagerie collaborative sur le logiciel Zimbra.

### Sauvegarder et stocker grâce à NextCloud

Vos fichiers sont stockés de manière sécurisée sur les infrastructures de l'université. Proposé avec un espace de 50 Go, ce service de stockage vous permet d'accéder à vos fichiers depuis n'importe quel appareil connecté à internet et de partager de manière sécurisée des fichiers vers des utilisateurs extérieurs.

**Travaillez à distance** avec la licence **Zoom** souscrite par l'université

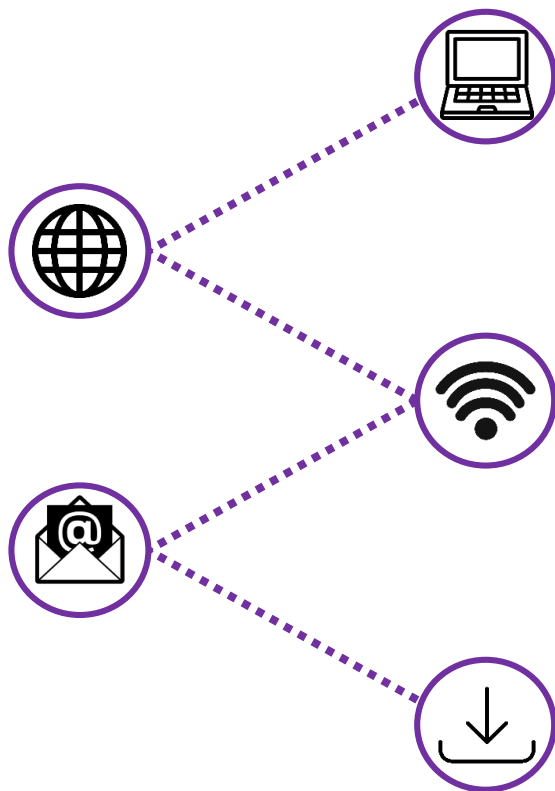
### Ressources en ligne

Réviser, apprendre, comprendre en consultant des milliers de ressources libres via les Universités Numériques Thématiques.

Informations : <https://dip.univ-lille.fr/ressources-pedagogiques/>

**PACTEs** : <https://pactes.u-hdf.fr>

Ce portail régional vous permettra de vous approprier une méthodologie de travail universitaire, tester votre maîtrise des prérequis disciplinaires pour les filières scientifiques et les travailler si nécessaire, vérifier la maîtrise des outils numériques.



FACULTÉ  
DES HUMANITÉS

UNIVERSITÉ DE LILLE  
CAMPUS PONT-DE-BOIS



[humanites.univ-lille.fr/histoire-art](http://humanites.univ-lille.fr/histoire-art)